

I Avril - Juin 2012 | N°72 |

# Agde

Le journal de la Ville



Événement

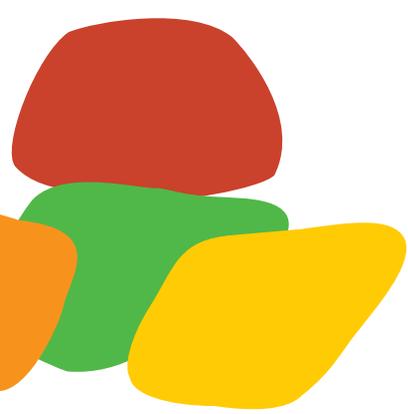
**Le Tour de France**  
au Cap d'Agde

Actu

**Inaugurations**  
de grands aménagements

Actu

**Michel Adgé**  
distingué



LE JOURNAL D'AGDE est édité par la Mairie d'Agde Service Communication 34306 Agde Cedex Tél. 04 67 94 62 10 Fax 04 67 94 62 19 http : www.ville-agde.fr

**Directeur de la publication Délégué**  
Jérôme Cavaillès

**Responsable de la Publication**  
Séverine Vrancken

**Responsable Adjointe de la Publication**  
Catherine Maurel

**Rédaction**  
Service Communication (Séverine Vrancken, Catherine Maurel, Joël Tron, Laurent Uroz, Laurent Gheysens et Gwenaëlle Moli) avec l'aimable collaboration du service des Archives et de la Médiathèque Maison des Savoirs (page 57)

**Graphisme**, Studio a...  
Tél. 04 67 01 00 94

**Fabrication et impression**  
EASY CATALOGUE  
Tél. 07 60 98 48 09

**Photos**  
Une, Laurent Uroz ; Service Communication (Laurent Uroz, Laurent Gheysens, Joël Tron, Catherine Maurel et Gwenaëlle Moli) ; Pierre Arnaud (Photo du Malade Imaginaire en bas de la page 9 et portraits noir et blanc du festival en pages 10-14) ; service Communication, Alain Robert (jeté à l'eau de Dounia Cossens en bas de la page 14), Henri-Pierre Bernard, Frédéric Vivet, Dominique Baeskens et Pierre Arnaud pour le Festival du cinéma (en pages 10-14) ; Renaud Dupuy de la Grandrive (photo des élus au Bagnas en page 41) ; Eric Montgobert et Natasha Stojkovic, sauf photo de famille signée Rodolphe Manens (en page 46), pour l'article sur les Gazelles (en pages 46-48) ; Didier Denestèbe (pour les 2 photos de remises de prix en pages 50-51) ; collègue Cassin (sauf photo du haut) pour l'article en page 56 ; AMA, PER et collections particulières pour l'article sur Jean-Gabriel Victor de Moléon (en page 57)

**Illustrations**  
Cynthia Bernabé, service Communication de la CAHM (affiche de Vinocap page 36), Lyonnaise des Eaux (schéma en page 40) et Laurent Gheysens (affiche du Son et Lumière en page 76)

Imprimé sur papier 90 grammes  
Tirage, 22 000 exemplaires  
Dépôt légal, 3<sup>ème</sup> trimestre 2012  
ISSN 1625-7634

## EVENEMENT

### LA GRANDE BOUCLE AU CAP D'AGDE

## CINEMA

### RETOUR SUR "LES HÉRAULT DU CINÉMA" 2012



## ACTU

### INAUGURATION DES QUAIS DU CENTRE-PORT

## CULTURE

### BACCHUS SAUVÉ DES EAUX



# | SOMMAIRE |

## événement P.4

- **Tour de France : la Grande Boucle a mis le Cap d'Agde à l'honneur**

## cinéma P.10

- **"Les Hérault du Cinéma" 2012 : un festival placé sous le signe du glamour**

## actu P.15

- **Quais du Centre-Port : une nouvelle vitrine pour la station**
- **Ilot Molière : un atout majeur pour le Cœur de Ville**
- **Entrez dans l'univers des passeurs de lumière**
- **"Les Jardins de Brescou" ont ouvert leurs portes**
- **La "Villa Clémentia" inaugurée aux Cayrets**
- **Un projet d'envergure autour du Canal du Midi**
- **La stèle Camerone : un mémorial pour la Légion étrangère**
- **Une stèle en hommage au D' Picheire**
- **Un visage redessiné pour le Bd René Cassin**
- **Michel Adgé, l'homme du Canal, a été distingué**
- **Vinocap, une vitrine sur l'œnotourisme**

## environnement P.38

- **Développement Durable : une semaine autour de l'eau !**
- **De l'eau recyclée pour Agde**
- **Opération "Cistude" réussie au Bagnas**
- **Des jardins familiaux implantés à Belle Isle**

## SPORT P.43

- **La barque "Romane" à bon port**
- **Francis Tavarès, roi du kick-boxing !**
- **Les gazelles agathoises ont mangé du lion !**
- **Lemaître en stage à Agde**
- **Cocktail sportif pour la 7<sup>ème</sup> édition du Raid de l'Archipel**

## CULTURE P.52

- **Quand la poésie rencontre la photo...**
- **Une nuit à la sauce grecque**
- **Bacchus sauvé des eaux...**
- **Musique maestro !**

## Jeunesse P.56

- **La belle aventure des collégiens de Cassin**

## PATRIMOINE TRADITIONS P.57

- **Jean-Gabriel Victor de Moléon**
- **2600 ans... et plus !**
- **La procession du Saint-Christ a réuni les foules**

## LIBRE EXPRESSION P.61

## au conseil P.62

## RÉTROSPECTIVE P.66

## BLOC-NOTES P.75

# Edito

## du Maire



**C**'est avec l'arrivée de la 13<sup>ème</sup> étape du Tour de France que ce 14 juillet, nous sommes entrés dans le cœur de la saison estivale.

Un événement qui a été suivi dans le monde entier puisque la

Grande Boucle est, après les Jeux

Olympiques et la Coupe du Monde de Football, la troisième compétition sportive la plus médiatisée sur la planète. Une belle occasion, grâce aux superbes images proposées par France Télévision, de mieux faire découvrir notre destination, la beauté de ses paysages et la qualité de ses installations.

Ces dernières ont d'ailleurs fait l'objet, ces derniers mois, de travaux conséquents. Ainsi, et je crois à la satisfaction de tous, les quais du Centre-Port ont été complètement réaménagés avec, à la clé, une extension conséquente de cet espace public qui constitue une véritable vitrine pour le Cap d'Agde. Il s'agissait là de la réalisation d'une première tranche de travaux, qui sera suivie l'an prochain de la création, sur l'actuel parking de l'Ancienne Douane, et dans le prolongement de la place du Barbecue, d'un long espace public destiné à devenir le cœur de station.

Autre réalisation marquante inaugurée ces dernières semaines, celle du nouvel Office de Tourisme installé au sein de l'Ilot Molière, qui a été entièrement rénové. Désormais, notre Cœur de Ville dispose des infrastructures susceptibles de favoriser son développement touristique et culturel et d'offrir un accès favorisé aux différentes richesses patrimoniales qu'il propose à la visite. Ce positionnement touristique du Cœur de Ville vient renforcer l'attractivité de l'ensemble de la destination, en l'enrichissant d'un enracinement historique et culturel qui fait aussi son originalité.

En conclusion, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à tous de bonnes vacances et à tous ceux qui vont œuvrer cet été au dynamisme de notre activité touristique, une belle saison sous le soleil agathois.

**Gilles D'Ettoire**  
Maire d'Agde



# TOUR DE FRANCE

## La Grande Boucle a mis le Cap d'Agde à l'honneur

Ce sont de véritables éloges qu'a prononcés Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, au terme du passage de la course au Cap d'Agde en ce 14 juillet. *"Je n'aurais que deux syllabes à vous dire, Monsieur le Maire, cha-peau. C'est un sacré défi que votre ville a su relever aujourd'hui pour accueillir le Tour de France, qui plus est un jour de Fête Nationale. Nous avons vécu grâce à vous une étape magnifique puisque nous avons eu tout ce que nous étions venus chercher ici : la mer, le vent et une belle course. Cette étape a même paru presque plus fluide que les autres jours. C'est notamment dû à votre organisation sans faille. Et le faire un 14 juillet, chapeau !"*

Des félicitations réitérées par le Sous-Préfet Nicolas de Maistre, qui a souligné que *"tous les échos sont ultra positifs alors qu'on était tous, moi le premier, un peu inquiets quant à la façon dont les choses allaient se dérouler, notamment en termes de sécurité"*.

Ces propos sont allés droit au cœur du Maire Gilles D'Ettore, lequel a chaleureusement remercié le Sous-Préfet puis le directeur du Tour pour *"nous avoir offert cette année une arrivée d'étape, après deux départs en 2005 puis 2009, qui plus est un 14 juillet, date prestigieuse s'il en est. Vous nous aviez promis cette arrivée, eu égard à la rigueur de notre organisation lors de vos précédents passages sur Agde et je vous remercie de nous avoir ainsi fait confiance et de nous avoir permis de démontrer quelles étaient nos capacités organisationnelles. Je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des services de la Ville qui ont travaillé à vos côtés pour permettre à ce grand événement de*



Photo du haut : André Greipel franchissant la ligne d'arrivée

Photo du bas : Deux légendes françaises du cyclisme, 7 Tours de France à eux deux, Bernard Hinault et Bernard Thévenet, étaient présentes lors du bilan de fin de journée au CIT en compagnie du Directeur du Tour Christian Prudhomme, du Sous-Préfet Nicolas de Maistre et du Maire Gilles D'Ettore, qui a reçu un maillot jaune pour la qualité de l'organisation

Un passage toujours très attendu, celui de la caravane publicitaire



Suivi du déroulé de la course en coulisses pour Jean-Louis Pagès, Directeur des sites



Le public était nombreux sur la ligne d'arrivée



Les élus agathois en compagnie du Sous-Préfet et du tennisman Richard Gasquet sur le podium



se dérouler au mieux en cette journée pour le moins complexe à gérer, puisque le 14 juillet tombait cette année un samedi, jour de départ et d'arrivée de très nombreux vacanciers dans notre ville. Ce n'était pas facile et je crois que l'on peut dire que le pari est réussi. En tout cas, nous avons été ravis de vous accueillir, dans notre station qui enregistre chaque année pas moins de 15 millions de nuitées, soit 10 % du Languedoc-Roussillon. Tout comme nous avons été ravis des images retransmises par les télévisions et qui nous ont permis de nous montrer sous notre meilleur jour, notamment à des clientèles potentielles, susceptibles de venir du monde entier. C'est important pour une station balnéaire comme la nôtre, particulièrement en termes de retombées économiques. Merci encore et sachez que le Tour de France sera toujours le bienvenu au Cap d'Agde".

Une chose est sûre, la course fut belle et le public particulièrement nombreux au rendez-vous, notamment sur les derniers kilomètres capagathois, pour voir passer la caravane d'abord, puis pour encourager les coureurs ensuite. Des coureurs qui ne se sont pas ménagés et n'ont pas ménagé

*La caravane publicitaire, une aventure qui dure depuis 82 ans !*



*Echappée au pied de Saint-Loup*

leurs efforts, entretenant le suspense jusqu'au bout. Ainsi, après le passage du Mont Saint-Clair, on a vu la donne changer. Comme l'a fait remarquer Christian Prudhomme, *"il n'y avait plus que 44 coureurs en tête après le relief sétois, soit un petit quart de l'effectif"*. Et même à ce moment-là, rien n'était joué, comme l'ont montré les derniers kilomètres, le long d'une Méditerranée ensoleillée. A 16 km de l'arrivée, Alexandre Vinokourov fait une sortie, suivi de Michael Albasini, la carte de rechange de l'équipe Orica-GreenEdge pour l'étape du jour. Les deux coureurs sont pris en chasse par l'équipe Lotto-Belisol, et réussissent à s'accrocher jusqu'aux derniers 2,5 kilomètres. Malheureusement pour eux, le train de Lotto-Belisol est en marche. Mais c'est Bradley Wiggins qui se met au service de son coéquipier Edvald Boasson Hagen pour fondre sur Sanchez et lui lancer le sprint. Au final, ce seront André Greipel et Peter Sagan qui se retrouveront au coude à coude. Le sprinteur allemand met toute sa puissance dans la bataille pour devancer le maillot vert et le dépasse d'une demi-roue sur la ligne. Il est environ 16h50 et la 13<sup>ème</sup> étape du 99<sup>ème</sup> Tour de France vient de trouver sa conclusion au Cap d'Agde...



Le premier peloton amorçant la côte du Mont Saint-Loup



Le maillot jaune lançant son coéquipier dans le sprint final

Le 13 juillet, France 3 est venu présenter en direct son journal du soir depuis les quais du Centre-Port





Le plateau de France Télévisions s'était installé derrière la Bulle d'Accueil de l'OT

Photos 1 à 6 : Les vainqueurs de la 13<sup>ème</sup> étape. (1) Prix du plus combatif, Michael Morkov, (2) André Greipel, qui a remporté l'étape, (3) Le maillot jaune Bradley Wiggins, qui a gagné ce 99<sup>ème</sup> Tour de France, (4) Maillot à pois du meilleur grimpeur pour Fred Kessiakoff, (5) Maillot blanc du meilleur jeune, Tejay Van Garderen, (6) Maillot vert du meilleur sprinter, Peter Sagan



Les chroniqueurs de RMC en direct du Tour

Gérard Holtz et Laurent Jalabert, ancien coureur du Tour, interviewant le rugbyman Fabien Galtié





Le tennisman Richard Gasquet, au micro de Gérard Holtz et Laurent Jalabert



Richard Virenque, qui a participé pas moins de 12 fois au Tour de France entre 1992 et 2004. Il enregistra 7 victoires au classement de meilleur grimpeur et finit 2 fois sur le podium



4



5



6



Raymond Poulidor, toujours le plus populaire même s'il ne gagna jamais le Tour de France. Il détient en revanche le record du nombre de podiums (8), participa 14 fois au Tour, remporta 7 victoires d'étapes et termina 2<sup>ème</sup> à 3 reprises



Le Maire Gilles D'Ettore et son Adjoint aux Sports André Tobena en compagnie de Bernard Hinault qui fut 5 fois vainqueur du Tour de France entre 1978 et 1985. Le Français compte à son actif 28 victoires d'étape et 79 jours en maillot jaune



Gérard Holtz est passé du micro aux planches en venant interpréter, devant une salle comble, "Le malade imaginaire" au Palais des Congrès le soir même de l'arrivée du Tour de France au Cap d'Agde

# "LES HÉRAULT DU CINÉMA" 2012

## Un festival placé sous le signe du glamour

*S'il fallait un mot pour résumer cette 9<sup>ème</sup> édition des "Hérault du Cinéma", ce serait assurément glamour. Tant le plateau des personnalités présentes, pour ce Festival 2012, était féminin. Ainsi, ce sont pas moins de quatre icônes du cinéma français, Bernadette Lafont, Catherine Alric, Gabrielle Lazure et Nicole Calfan, qui sont montées dimanche 24 juin, pour la cérémonie de clôture, sur la scène du Palais des Congrès. A leurs côtés, la génération montante, Norah Lehembre, lauréate du Prix d'interprétation, pour son rôle dans "Chronique de l'ennui", film court métrage en compétition de Jérémy Minui et Gari Kikoïne.*

*Durant tout le week-end, du 22 au 25 juin, les amateurs du 7<sup>ème</sup> Art sont venus nombreux assister aux différentes projections. Avec pas moins de 9 longs métrages présentés, dont 3 en avant-première et 3 également inédits, 2 séances du "Top des Courts" et 4 autres pour le Festival "Off", qui ont été toutes deux l'occasion de découvrir le talent de jeunes réalisateurs, sans oublier les rencontres avec les équipes des films, tous ont été une nouvelle fois conquis et ravis d'avoir pu partager ces moments avec des personnalités à la fois sincères et touchantes. Ainsi, "Nos plus belles vacances", le film réalisé par Gilles Lellouche sur son enfance, a reçu un très bel accueil du public le 23 juin, tout comme celui de Thierry Binisti, "Une bouteille à la mer", traitant du douloureux conflit israëlo-palestinien. Ce long métrage, qui a connu partout en France un gros succès critique, a reçu le 24 juin, lors de sa projection sur Agde, un accueil triomphant.*

*Cette année, c'est sous la présidence du comédien et réalisateur Daniel Duval, que les membres du jury dont faisaient partie, entre autres, le créateur des Francofolies de la Rochelle et homme de radio, Jean-Louis Foulquier, le comédien et réalisateur Patrick Braoudé, l'actrice Maëva Pasquali ou encore le réalisateur Thierry*



Bernadette Lafont, Catherine Alric, Gabrielle Lazure et Nicole Calfan ont été mises à l'honneur. A leurs côtés, Norah Lehembre, prix d'interprétation féminine du Top des Courts 2012

*Binisti, ont, après avoir longuement délibéré, décerné le Grand Prix de la compétition officielle à Virginia Bach pour son film "Fuir" qui traite du difficile sujet des femmes battues. Rendez-vous l'année prochaine pour les 10 ans du Festival des "Hérault du Cinéma". Une édition "spéciale" qu'il faudra ne surtout pas manquer !*



*Nicole Calfan*



*Maëva Pasquali*



*Daniel Duval, président du Jury*



*Sophie Mounicot*



*Norah Lehembre*



*Gabrielle Lazure*



*L'acteur Jean-Pierre Kalfon*



L'actrice Barbara Cabrita



L'acteur et réalisateur Patrick Braoudé



Jean-Louis Foulquier, le créateur des "Francofolies de la Rochelle"



Sheila O'Connor, alias Pénélope dans le film "La Boum"



Mathias Mlekuz



Jean-Claude Dreyfus



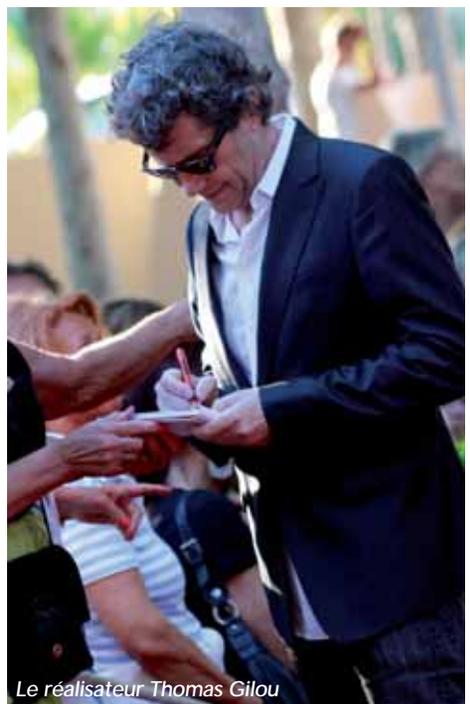
Philippe Lellouche venu présenter son film "Nos plus belles vacances"



Sophie Mounicot, Zinedine Soualem et Gabrielle Lazure sur la plage de la Grande Conque



L'équipe du film "Blanche nuit" diffusé en avant-première



Le réalisateur Thomas Gilou



Le réalisateur Mathias Gomis



Le Jury 2012

### Palmarès du "Top des Courts" 2012

- **Grand prix** : "Fuir" de Virginia Bach
- **Prix spécial** : "Chronique de l'ennui" de Jérémy Minui et Gari Kikoïne
- **Mention spéciale** : "Bienvenue aux acteurs anonymes" de Mathias Gomis
- **Prix du scénario** : "Action commerciale" de Pascal Jaubert
- **Prix de la meilleure actrice** : Norah Lehembre dans "Chronique de l'ennui" de Jérémy Minui et Gari Kikoïne
- **Acteurs ex aequo** : Abraham Belaga dans "Les meutes" de Manuel Schapira et Frédéric Gorny dans "Action commerciale"
- **Prix du public** : "Si tu veux revoir ta mère" de Xavier Douin



L'acteur Alain Bouzigues



Le scénariste et réalisateur Artus de Penguern



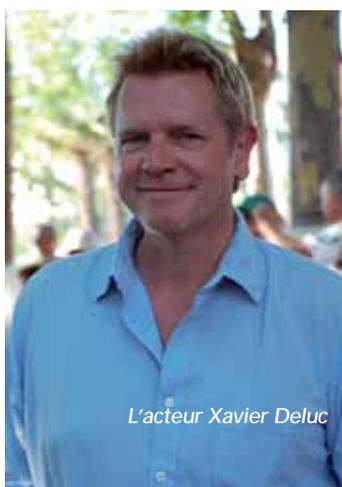
Le réalisateur Oliver Mégaton et la belle Julie Nicolet



Bernadette Lafont et Daniel Duval



Le jury et les lauréats du "Top des courts" 2012



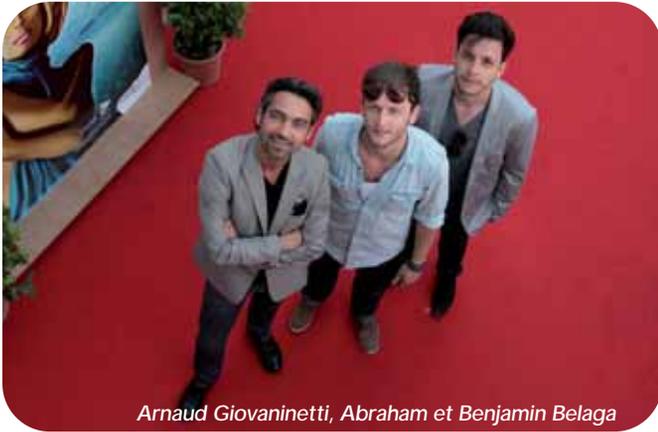
L'acteur Xavier Deluc



L'animateur Jérôme Anthony



Les acteurs Xavier Deluc, Luis Rego et Jean-Claude Dreyfus



Naoud Giovaninetti, Abraham et Benjamin Belaga



Le réalisateur Thierry Binisti



Séance dédicace pour Bernadette Lafont



L'acteur Jean-Louis Tribes



Jérémy Duvall, jeune espoir du cinéma français



Jalil Naciri, Axel Lattuada et Michel La Rosa prennent la pose



La journaliste Isabelle Dhombres

## Avant-première

### "Accalmies passagères" met le "Cap" sur le succès !

Le Festival s'est conclu le lundi 25 juin par une représentation exceptionnelle et en avant-première de la comédie "Accalmies passagères", interprétée par des comédiens de la série à succès "Plus belle la Vie" et spécialement mise en scène pour la clôture du festival par Thierry Harcourt. Pour la première fois dans le département, une pièce de théâtre nationale s'est ainsi montée dans le cadre d'un festival de cinéma, mettant en scène une bande de trentenaires des temps modernes aux hésitations amoureuses aussi marquées que leurs angoisses. Un événement que n'ont pas manqué d'apprécier les nombreux spectateurs présents, lesquels ont pu assister à un véritable chassé-croisé magnifiquement interprété par quatre acteurs de talent : Valérie Vogt, Dounia Coesens, Grégory Questel et Pasquale D'Inca. Après avoir ainsi été rodée sur les planches du Palais des Congrès du Cap d'Agde, la pièce débutera sa tournée en 2013.



# QUAIS DU CENTRE-PORT

## Une nouvelle vitrine pour la station



C'est à une inauguration pour le moins inédite qu'ont assistée les nombreux Agathois et Capagathois présents le 7 avril sur les quais réhabilités du Centre-Port. En effet, de nombreux promeneurs, déambulant sur ce nouvel espace en ce week-end pascal, sont venus grossir le rang des Agathois présents, attirés par l'attroupement formé pour le couper de ruban autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Hugues Brisson, Président de l'ADEC, association des commerçants du Centre-Port du Cap d'Agde, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général du canton d'Agde, de François Commeinhes, Maire de Sète, d'Yves Michel, Maire de Marseillan, d'une grande partie du Conseil Municipal d'Agde et bien sûr des commerçants du quartier.

Le cortège a ensuite remonté le quai devant un public de vacanciers parfois surpris de croiser tant d'édiles mais qui leur a du coup emboîté le pas jusqu'à la place Agde Marine, où se sont tenus les discours sous un beau soleil. C'est un Hugues Brisson ravi qui a pris le premier la parole, pour remercier Gilles D'Ettore d'avoir fait - et réussi - le pari de cette réhabilitation. "Le jour choisi pour

### Unanimité autour de cette requalification, première étape de la modernisation du cœur de station

*cette inauguration n'est pas neutre. Il a été fait très tôt*

*dans la saison pour montrer que les délais en termes de travaux pouvaient être tenus et que tout serait prêt en ce week-end de Pâques pour accueillir les premiers touristes. Je voudrais, au nom de tous les commerçants de l'ADEC que je représente, vous remercier M. le Maire ainsi que la Ville d'Agde pour la requalification de ces quais qui n'est pas quelque chose d'anodin parce que, depuis sa création par la Mission Racine il y a 40 ans, l'utilisation de l'espace avait été mal définie.*



Couper de ruban pour le Maire Gilles D'Ettore et le Président de l'ADEC Hugues Brisson en compagnie du Maire de Sète François Commeinhes et des élus de la ville d'Agde

*Vous n'avez pas eu peur, M. le Maire, de prendre à bras-le-corps ce dossier récurrent depuis 30 ans, avec une méthode de travail pour le moins originale : la concertation. Cette collaboration en totale osmose entre les services de la Ville et les professionnels du tourisme a abouti à ce résultat réussi, dont les usagers sont aujourd'hui unanimement satisfaits. C'est pourquoi, l'ADEC est heureuse de financer les festivités de ce soir et d'offrir un concert et des déambulations aux Agathois et aux vacanciers présents".*

*Même satisfaction pour Gilles D'Ettore qui a, à son tour, "remercié les commerçants que vous représentez de ce partenariat qui nous a permis d'apporter une réponse satisfaisante sur un sujet relativement complexe. En effet, cet aménagement n'a pas été réalisé pour agrandir les terrasses mais bel et bien l'espace offert au public pour se promener. Le Cap d'Agde est un bijou collectif que nous avons reçu en héritage de la Mission Racine et qu'il nous appartient aujourd'hui de pérenniser. Cela était ici d'autant plus important que les quais sont véritablement la vitrine touristique de notre station. Il nous revenait donc, après les chantiers qui ont été conduits jusqu'ici - réhabilitation du Matago, aménagement de l'Île Saint-Martin, restructuration de l'avenue des Sergents et des parkings - de réfléchir à leur avenir. Trois objectifs ont prévalu à cette requalification. Le premier était de garantir la sécurité des promeneurs car la structure même des quais, aujourd'hui refaite et renforcée, avait été affaiblie par les millions de personnes qui les ont foulés pendant 40 ans. Le second était esthétique. Nous avons fait le choix d'associer des bois, retenus pour leur qualité et leur résistance, et*

*qui ont permis cette extension de 3 mètres dans la largeur des quais et jusqu'à six mètres dans l'arrondi, à du basalte, qui rappelle que nous sommes ici sur un site*

*exceptionnel, celui d'un ancien volcan, le Mont Saint-Loup. Certes, le prix pour réaliser cet aménagement est conséquent. Il s'élève à 3 millions d'euros pour la première tranche qui sera suivie, à compter d'octobre prochain et jusqu'à Pâques 2013 afin de ne pas perturber là encore la saison, d'une deuxième étape qui concernera, pour un budget de 2,5 millions, la création d'une grande esplanade au niveau de l'ancien parking des Douanes et nous l'espérons, la reprise des coursives. Le troisième était de permettre d'organiser de manière satisfaisante les animations et aux commerçants que vous êtes, de mieux développer leur énergie en la matière. Déjà, nous organisons en partenariat "Vinocap" et la "Grande Braderie". Il manquait en effet au centre du Cap d'Agde un espace public suffisant*



Déambulations et musique ont rythmé la soirée



*pour y recevoir les animations et au terme de la deuxième tranche des travaux, ce sera chose faite. Au-delà, l'objectif global est de faire du Cap une station rayonnante, qui puisse continuer de se développer. Il nous appartient, à nous la jeune génération, de poursuivre sa modernisation, notamment au nom de l'emploi car le tourisme est une valeur sûre, et qui plus est non délocalisable. Il faut rappeler qu'ici, chaque été, ce sont 5 500 emplois qui sont créés. Cette modernisation est un défi de tous les jours qui, demain, passera notamment par la réfection totale de l'Île des Loisirs, un dossier sur lequel nous travaillons avec l'architecte Jean Nouvel, mais aussi par l'agrandissement du Golf, avec 9 trous supplémentaires, autant d'investissements destinés à développer l'emploi et à pérenniser vos activités. Bien sûr, il nous reste quelques détails à peaufiner ici pour achever*



*Les Maires d'Agde, Sète et Marseillan en compagnie du Président de l'ADEC et des élus agathois*

*définitivement la requalification des quais. Je veux parler de la mise en place d'un nouvel éclairage, ce qui devrait être fait d'ici une quinzaine de jours. Celui-ci va réfléchir une couleur bleutée la nuit sur le basalte des dalles, afin de créer une ambiance originale. Enfin, il nous faut travailler à harmoniser les devantures*

*des commerces, toujours dans cette idée de montée en gamme de la station" qui se traduit par ailleurs, avec l'accueil sur les quais de la Trinquette, de navires à gros gabarits. Une question pour laquelle Hugues Brisson a assuré le Maire de l'implication des commerçants.*

L'ensemble des personnes présentes a ensuite pu trinquer à cette belle réalisation, et en musique puisqu'un concert aux accents seventies a été donné depuis un bateau apponté face à la Place de l'Arbre par les groupes "DS and Music Evens" et "Trumpet Melody".





# ILLOT MOLIÈRE

## Un atout majeur pour le Cœur de Ville

C'est devant un public nombreux, au bas mot plus d'un millier de personnes, qu'ont été inaugurés, le jeudi 31 mai, les bâtiments rénovés de l'Illet Molière. Ceux-ci abritent désormais le nouvel Office de Tourisme, le Site des Métiers d'Art mais aussi une galerie du patrimoine, un amphithéâtre de plein air, où pourront se jouer spectacles musicaux et théâtraux, ainsi qu'une salle d'expositions et offrent un accès privilégié aux remparts.

Après le couper de ruban officiel, qui a réuni sur les marches extérieures de l'édifice le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, les élus de la Ville - au premier rang desquels Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général de l'Hérault, Yvonne Keller, Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles, Marion Maerten, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de l'Office de Tourisme, Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en charge du Patrimoine et Géraldine Kervella, Conseillère Municipale notamment déléguée au Développement des Métiers d'Art - ainsi que Guy Amiel, Maire de Saint-Thibéry et Vice-Président de la CAHM délégué aux Finances, les personnes présentes ont pu enfin découvrir les aménagements réalisés au terme de dix-sept mois de travaux.



Ci-dessus, dévoilement de la plaque en hommage au Dr Nespoulous et ci-contre de celle en hommage à André Vacassy

**“Une nouvelle ère pour notre outil de développement touristique”**

Pour Christian Bèzes, Directeur de l'Office de Tourisme, cette inauguration marque “une grande date dans l'histoire de notre établissement”. Ainsi, après “1979 et la création de l'Office, les années 80 avec celle de la Bulle d'Accueil, 1988 et l'ouverture de la Centrale de Réservation, les années 90 et le regroupement des services au sein de la Bulle, ” puis, plus récemment, “2006 et deux Premiers Prix aux Trophées de la Communication Touristique” et enfin “2010 et l'ouverture d'un nouveau point d'information sur les quais du Centre-Port”, “une nouvelle ère s'ouvre en ce 1<sup>er</sup> juin 2012 pour l'outil de développement touristique de la ville qu'est l'Office de Tourisme”. Et le





Directeur de l'OT d'insister sur l'importance de la mission d'accueil, "la première de nos missions", soulignant au passage que "l'an passé, nous avons accueilli, dans notre petit "trou de souris" au pied de la Maison du Cœur de Ville, 41 000 personnes". Un chiffre qui devrait être allègrement démultiplié cet été, puisque désormais, l'Office a pignon sur rue. Qui plus est, ce nouvel établissement sera, tout comme la Bulle d'Accueil, "ouvert à l'année". Et s'il "s'inscrit comme une affirmation de ce que représente le tourisme pour notre commune", pour autant, il aura "plusieurs défis à relever", à commencer par "faire entrer nos visiteurs

dans l'accueil numérique" avec "la mise à disposition de bornes tactiles et d'iPad en libre disposition". La technologie ne devant pas "faire oublier l'humain", "une équipe d'hôtesse formées aux langues étrangères ainsi qu'à la langue des signes" sera là pour les guider. Autres défis dans cette "bataille du tourisme", celui de "la qualité" et enfin, "ancrer notre destination dans son territoire, son histoire et sa culture. Il nous faut développer une complémentarité entre la station balnéaire du Cap d'Agde et les richesses patrimoniales du Cœur de Ville et, au-delà, de son arrière-pays, afin de construire une offre qui va de la mer à la ville. Un tel outil va nous permettre de redonner à Agde cet ancrage".

### Faire du Cœur de Ville "un ambassadeur du tourisme agathois"

Le projet aura nécessité "un investissement de 2 millions d'euros", ainsi que l'a précisé le Maire Gilles D'Ettore, "pour lequel la Communauté d'Agglomération a apporté son aide à hauteur de 380 000 euros, au titre des Métiers d'Art, et le Conseil Général à hauteur de 400 000 euros". Soit un financement subventionné à près de 40 %.

Il permettra "à notre Office de Tourisme d'avoir un point d'appui pour développer le tourisme en Cœur de Ville. Cet aménagement fait en effet partie d'une stratégie globale qui vise à ancrer la destination Cap d'Agde dans une ville qui a une histoire et un patrimoine. Aujourd'hui, avec ces nouveaux bâtiments, la cohérence de notre politique de revitalisation du centre-ville prend forme, après l'Ecole de Musique, qui accueille aujourd'hui sur la place Conesa rénovée 350 enfants, la libération des quais de la Marine et le Moulin des Evêques, qui sera d'ailleurs prochainement relié à l'Office de Tourisme



Le Maire  
Gilles D'Ettoire  
sur le nouvel accès  
aux remparts  
en compagnie  
de l'historien  
Michel Adgé

Un défilé-spectacle  
des Métiers d'Art  
a été donné  
en salle Molière  
en clôture  
de l'événement



par un cheminement piétonnier. De par sa position stratégique, ce nouvel Office pourra jouer un rôle central en donnant une meilleure visibilité au quartier et en proposant une nouvelle entrée sur le Cœur de Ville.

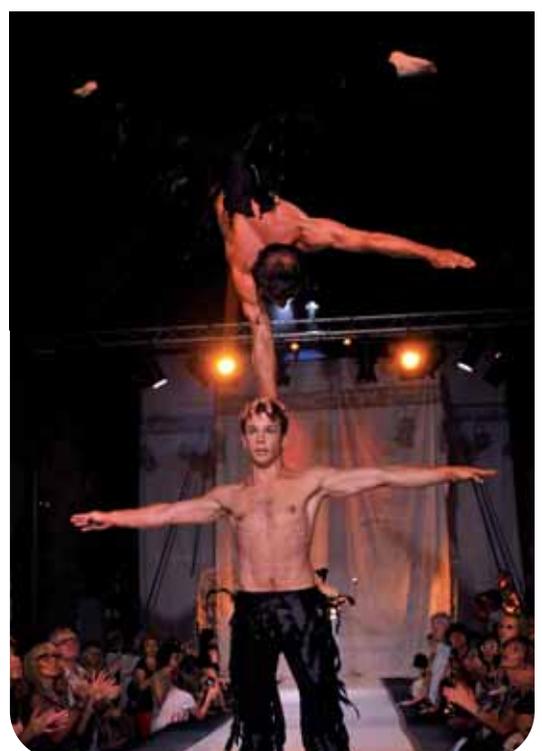
La culture, au sens noble du terme, est également au cœur de cet investissement car c'est aussi un moyen de développer l'activité économique en Cœur de Ville. Avec cet outil, qui constitue un véritable atout pour le quartier, nous allons pouvoir mieux aiguiller nos visiteurs et les inviter à aller plus loin dans la découverte de la culture de notre cité et ce, au-delà de la saison estivale. Le Cœur de Ville doit en effet être un ambassadeur du tourisme agathois. Mettre en avant nos atouts ne peut que nous enrichir et enrichir notre destination".

Gilles D'Ettoire a pour finir remercié "toutes les entreprises agathoises, ainsi que les architectes, pour la qualité du travail accompli sur ce chantier pour le moins complexe puis-

**Un investissement  
de 2 millions d'euros  
subventionné  
à près de 40 %**

qu'il comportait un patrimoine à protéger". Il a également salué le photographe Marc Déotte, pour l'exposition photos qu'il présente dans la Galerie du Patrimoine, et Alain Carles, pour celle de cartes postales anciennes. Puis, en compagnie des familles, il a dévoilé deux plaques, l'une au nom du Docteur Nespoulous, "qui fut président du Syndicat d'Initiative pendant 30 ans", l'autre au nom d'André Vacassy, "qui fonda le Réveil Agathois et se trouve à l'origine de la création de l'Ecole de Musique".

La soirée s'est poursuivie par une démonstration d'arts du cirque, suivie d'un défilé-spectacle des Métiers d'Art et d'un magnifique concert de Frédéric Bousquet à l'orgue de cristal, accompagné par des danseurs et des acrobates.



*Une partie des hôtesse  
du nouvel Office au pied  
de l'escalier menant  
aux remparts*

## ILOT MOLIÈRE

### Office de Tourisme

Place de la Belle Agathoise, Agde

Tél. 04 67 01 04 04

Horaires d'ouverture en saison :

Du lundi au samedi

de 9h00 à 19h00

Le dimanche de 10h00 à 13h00

et de 14h30 à 18h30

### Site des Métiers d'Art

Galerie de la Perle Noire

Place Molière, Agde

Tél. 04 67 26 94 12

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi

de 9h00 à 13h15

et de 14h00 à 19h00

Le dimanche de 10h00 à 13h00

et de 14h30 à 18h30

Entrée libre



*La mezzanine du nouveau point d'accueil de l'Office  
de Tourisme offre un point de vue unique sur les vitraux*



*La nouvelle Galerie de la Perle Noire*



*La Galerie du Patrimoine propose  
de découvrir le patrimoine agathois vu  
par le prisme du photographe Marc Déotte*



# entrez dans l'univers des passeurs de lumière

La première sensation quand vous pénétrez dans le nouvel Office de Tourisme de l'Îlot Molière est celle d'un bain de lumières colorées. Carlo Rocella et Clotilde Gontel, deux maîtres verriers, se sont chargés d'illuminer cet espace dédié au public par une œuvre à la fois originale et résolument contemporaine. Le résultat est un langage de la transparence original et parfois déroutant, fait de reliefs, d'opacités, de lignes fortes et de zones évanescentes.

Nos artistes ont puisé dans la richesse graphique et chromatique de la géologie volcanique d'Agde. Les vagues dessinées par la roche basaltique ont ainsi fourni le mouvement qui allait donner unité et dynamique au vitrail. La micro photographie de lames de basalte leur a révélé un univers caché de couleurs éclatantes dans les cristaux et le quartz qui a nourri leur projet d'un éclairage chatoyant.

L'ensemble choisi se compose au final de quatre parties unifiées par des coulées de lave, l'ondoiement des lignes de soufre et par le miroitement des cristaux.

La réalisation de ces vitraux a pris au duo trois mois de travail, complété et enrichi par l'ouvrage d'une artiste peintre Roos Campman. Il a fallu d'abord construire une maquette, qui a ensuite été agrandie sur un carton aux dimensions exactes du vitrail. Puis reporter sur un

calque le dessin des futurs plombs, que le vitrailliste a reproduit sur un papier très épais appelé tracé. Le dessin ainsi obtenu compose un puzzle dont chaque pièce est numérotée puis découpée (avec un ciseau trois lames comprenant l'espace pour le plomb !) pour être ensuite retracée sur le calque. Là, il a fallu découper plus de 1500 pièces ! Ensuite, est venu le choix des couleurs et des pigments pour la coloration, des effets de matière, de peinture, de volume... des effets picturaux qui feront ressortir une troisième dimension. Après le choix des couleurs et de la texture, le maître verrier devient peintre verrier, un moment privilégié d'expérimentation, de patience, d'expression... toujours en pensant la transparence. Chaque couche de couleurs ou d'effets nécessite en effet une cuisson à plus ou moins 900° soit deux à trois fois pour chaque pièce selon les effets désirés. Dernières étapes : sertissage au plomb et

Installation de l'œuvre à l'Office de Tourisme



masticage avant la pose finale des quatre panneaux ! Si vous n'étiez pas là pour l'inauguration, n'hésitez pas à venir admirer ce tableau de lumières de 25 m<sup>2</sup>, vous serez assurément éblouis...

Quant à nos maîtres verriers, ils ont repris la route de la Gironde, où ils doivent réaliser huit baies pour la réfection de l'église templière de Marcenais...

La peintre Roos Campman réalisant les différents dégradés de couleurs



Le duo Carlo Rocella et Clotilde Gontel



Leur atelier à Béziers

## Portraits des artistes

Carlo Rocella : "Il faut dire qui je suis ? Alors, en bref : Carlo, Italien, amoureux de la langue française, maître verrier, scotché à la Méditerranée, Languedocien d'élection, militant du travail manuel, ouvrier de la transparence..." Venu de Toscane il y a 25 ans, Carlo Rocella a d'abord été attaché de presse dans le milieu du théâtre. N'étant

Carlo Rocella a créé un langage personnel qu'il décline au gré des commandes et des applications multiples du vitrail dans l'architecture.

Il s'est associé depuis maintenant quatre ans à une jeune femme, Clotilde Gontel. Diplômée des métiers d'Art, cette jeune artiste s'est spécialisée dans la conception de vitraux en dalle de verre, technique qui reste encore assez confidentielle. Et pourtant... Navigant entre force et douceur, la dalle de verre ne cesse de surprendre et d'émerveiller. Teintée dans la masse, taillée, "sculptée" et enfin sertie dans du béton armé, elle est une véritable brique lumineuse qui permet de monter des parois de lumières aussi résistantes qu'un mur et aussi chatoyantes qu'un vitrail. Autant vous dire que si vous êtes intéressés par le travail de ces deux artistes, il vaut mieux réserver vos vitraux longtemps à l'avance ...

[www.vitrail-architecture.com](http://www.vitrail-architecture.com)  
[www.verreetvitrail.canalblog.com](http://www.verreetvitrail.canalblog.com)



Carlo Rocella posant des pièces de verre dans le four

pas toujours d'accord avec la politique culturelle... il découvre par hasard le monde des vitraux ! En autodidacte, puis très vite en artiste verrier, il cherche formes, textures et matériaux. Ses défis artistiques le mènent sur des chantiers publics et privés (voir son site internet). Son domaine de recherche de prédilection est le "bas-relief de verre", un vitrail aux techniques originales fait d'aspérités, d'inclusions et de reliefs. Cette approche esthétique lui permet de répondre aux volumes des architectures avec des volumes transparents. Le vitrail se change alors de simple paroi colorée en un objet en trois dimensions qui questionne les lumières extérieures comme celles intérieures. On peut même parler de quatre dimensions si l'on ajoute la dimension du temps au cours duquel les lumières changent...

L'œuvre de Carlo Rocella est monumentale : plus de 500 créations en 2 décennies. Celles-ci sont présentes dans nombre d'architectures prestigieuses ou plus modestes, églises, hôpitaux, centres culturels, écoles... et ce aussi bien en France ou en Europe qu'aux États-Unis et en Océanie.

# "LES JARDINS DE BRESCOU"

## ont ouvert leurs portes

Inaugurer des jardins une veille de printemps, voilà qui est plutôt de bon augure... Même si ces jardins là sont quelque peu particuliers puisqu'ils comptent 65 chambres individuelles, 1 unité Alzheimer et 5 lits d'accueil temporaire. Il s'agit en effet de la maison de retraite "Les Jardins de Brescou", première d'une série de trois établissements dédiés à nos aînés et qui vont tous ouvrir leurs portes d'ici le deuxième semestre 2012.

"Conçu par l'architecte Garcia Diaz", ainsi que devait le souligner dans son discours Hélène Matharan, gérante de l'établissement, présente aux côtés de Pierre Vivancos, le Directeur de l'EHPAD, réalisé "dans le respect du cahier des charges de la ZAC du Capiscot et des contraintes inhérentes à un tel établissement", le bâtiment est en effet atypique. "Loin de ressembler à un EHPAD", comprenez Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, il offre une architecture à la fois contemporaine, ingénieuse et aérienne, ouverte sur le ciel et la végétation environnante. Le tout aura coûté 4 569 059 euros HT et offre désormais aux seniors des chambres "qui ne font ni hôpital ni maison de retraite" et un double menu en termes de restauration afin de varier les plaisirs "et ainsi éviter les éventuels problèmes de nutrition".

Lundi 19 mars, nombreux étaient les Agathois comme les élus à avoir fait le déplacement pour découvrir de visu le projet "dont nous actons aujourd'hui l'aboutissement après cinq années de travail" devait souligner M<sup>me</sup> Matharan au terme du couper de ruban officiel et de la visite des locaux qui s'en est suivie. "Les Jardins de Brescou ont ouvert le 1<sup>er</sup> décembre 2011. Au-delà du



projet architectural, pour lequel je remercie M. Garcia Diaz et son équipe, ainsi que toutes les entreprises qui ont participé à sa réalisation, il y a un véritable projet d'établissement, celui d'accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, pour lesquelles nous disposons de 10 places, mais aussi de permettre à tous nos résidents de s'intégrer

socialement dans la ville. Nous souhaitons en effet qu'ils puissent pleinement participer à la vie de la cité, laquelle compte énormément d'associations et offre de nombreuses activités aux seniors".

Des propos approuvés par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, qui a pour sa part souligné que "l'accueil de nos aînés et les questions de dépendance sont de vrais sujets auxquels il faut apporter des réponses concrètes comme nous le faisons ici en Agde. C'est pourquoi je suis très fier aujourd'hui d'inaugurer ce premier établissement qui, avec la maison de retraite des Cayrets et la reconstruction des Oliviers, va nous permettre d'offrir au total près de 200 lits, qui ont été reconnus comme une nécessité par le Conseil Général dans le cadre du schéma gérontologique départemental. Certains



seront dédiés à cette terrible maladie qu'est Alzheimer et qui touche chaque année 250 000 personnes en France. Pour accueillir les malades et soulager les familles, il est important de pouvoir s'appuyer, comme ici, sur de vrais professionnels. "Les Jardins de Brescou" ont permis non seulement de créer 65 lits mais également 40 emplois, un chiffre qui s'élèvera au total à 120 pour l'ensemble des trois structures. Ce magnifique EHPAD représente le premier établissement que nous inaugurons dans

ce quartier du Capiscol, quartier sur lequel la Ville dispose d'un terrain de 5 000 mètres carrés afin d'y installer des services publics. Encore bravo pour votre projet qui fait avancer non seulement l'emploi, mais aussi la dignité et la solidarité nationale".

## LA "VILLA CLÉMENTIA" inaugurée aux Cayrets





*Quelques semaines après "Les Jardins de Brescou", c'était au tour de la "Villa Clémentia" d'être officiellement inaugurée vendredi 18 mai. Devant une assistance de près de 400 personnes, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a coupé le ruban inaugural aux côtés des responsables de la Mutuelle du Bien Vieillir, de son premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey et de Pierre Guiraud, Conseiller Général et Président de Hérault Habitat.*



La salle d'ergothérapie

Deuxième maison de retraite à ouvrir ses portes sur Agde, la Villa Clémentia est un établissement porté par la Mutuelle du Bien Vieillir, qui répond, ainsi que l'a noté son directeur, Jean-Jacques D'Ambra, à un triple enjeu. *"Un enjeu social puisqu'il propose deux espaces dédiés aux malades*

*d'Alzheimer, associés à un accueil de jour de 6 places ; un enjeu familial puisqu'il permet de soulager légitimement les familles qui peuvent y placer un proche, tout en sachant que celui-ci y sera choyé ; enfin un enjeu en termes d'emplois avec la création de plusieurs temps plein".*

Du côté du Président du Conseil d'Administration de MBV, Gaston Rouquette, présent tout comme le Directeur Général Pierre Montagne, on ne cachait pas non plus sa satisfaction devant l'ouverture de cette *"superbe résidence, si différente des maisons de retraite tant décriées en France"*, soulignant que les résidences créées par MBV dans l'Hérault sont *"classées dans l'excellence, dans le Guide de la Dépendance 2012"*. Après avoir rappelé les *"six piliers"* que la Mutuelle du Bien Vieillir *"met en œuvre pour le bien-être de nos résidents, afin que ceux-ci aient une vie presque comme à la maison"*, M. Rouquette a tenu à souligner que *"MBV est un véritable "laboratoire de l'innovation sociale" ainsi que l'avait souligné l'ancienne Ministre en visitant l'un de nos établissements"* et que son leit-

motiv est de veiller au mieux sur *"le bien précieux qu'on nous confie : des grands-pères et des grands-mères"*.

Même satisfaction, et à double titre, pour Pierre Guiraud, présent en qualité de Président de Hérault Habitat, maître d'œuvre de l'établissement, mais aussi en tant que Conseiller Général de l'Hérault, lequel a été partie prenante dans cette réalisation, qui fait partie du schéma gérontologique départemental. *"La question de l'accueil des personnes âgées est quelque chose de très important dans nos sociétés, a-t-il rappelé, et à ce titre, MBV fait partie de ceux qui remplissent leurs obligations de façon remarquable. Aujourd'hui, le secteur agathois connaît une forte demande, peut-*



La salle à manger, très conviviale



Le vaste hall d'entrée de l'établissement

être due à un tropisme du soleil. Un état de fait que nous avons pris en compte au niveau du Département, dans le cadre du schéma gérontologique, lequel est régulièrement amendé et dont la prochaine réforme est prévue en 2013. Cet établissement est complètement intégré dans ce schéma et est d'ailleurs agréé pour l'aide sociale".

### 3 établissements dédiés à nos seniors d'ici l'automne 2012 pour une centaine d'emplois créés.

Concluant les prises de paroles, Gilles D'Ettore a pour sa part tenu, en préambule, à "remercier un Agathois et rugbyman de renom, Philippe Escande, sans lequel ce dossier n'aurait jamais abouti" avant de rappeler qu' "il s'agit ici du premier des trois projets de maisons de retraite à avoir été engagé sur Agde. Mais pour en arriver là, il a fallu se battre, en allant chercher l'autorisation au niveau de l'Etat. Aujourd'hui, nous pouvons donc être satisfaits d'inaugurer ces lieux de toute beauté. Nous le devons à nos anciens, qui l'ont bien mérité après une vie de travail. C'est aussi une fierté pour nous car ici, à Agde, la réponse apportée aux problèmes

de dépendance est de plus en plus efficace avec trois maisons de retraite, dont un établissement public qui ouvrira ses portes en septembre prochain, et 195 places à la clé. Au total, ce sont en effet 180 lits plus 5 places de jour en moyenne par établissement qui seront proposés aux familles agathoises, et permettront de répondre en partie à la demande. Je suis d'autant plus ravi que derrière cette réalisation, ce sont 35 emplois spécialisés qui ont été créés. Je remerciais pour finir MBV d'avoir choisi Agde pour implanter ce bel établissement, ainsi que le Ministère pour lui avoir permis de voir le jour. Déjà 50 résidents bénéficient des prestations qui sont proposées à la Villa Clémentia, un lieu de qualité qui offre toutes les garanties pour accueillir au mieux nos anciens".

Après une visite par petits groupes des lieux, l'assistance a pu écouter le ténor Jean-Pierre Torrent entonner un medley d'airs d'opérettes, qui s'est conclu par l'interprétation de l'hymne agathois, La Dagtenco, avant de lever son verre à la santé de nos anciens.

## EHPAD Docteur Laurent Antoine, le chantier avance

Du côté du projet de maison de retraite publique, l'EHPAD Dr Laurent Antoine, le chantier avance ainsi qu'a pu s'en rendre compte le Maire d'Agde lors d'une visite des locaux le 25 mai dernier, en compagnie des architectes, des membres du Conseil de Surveillance, des médecins du Pôle Gériatrie ainsi que des responsables des services sociaux pour personnes âgées du bassin agathois.

Réception de l'établissement prévue à l'automne 2012 !





# UN PROJET D'ENVERGURE

## autour du Canal du Midi

*Réfection du toit  
selon des méthodes  
traditionnelles*

**La Ville d'Agde, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et VNF, Voies Navigables de France, se sont engagées le 8 mars dernier en signant une charte de partenariat dont l'objectif n'est autre que la valorisation du Canal du Midi. Un projet d'envergure, comprenant non seulement l'aménagement du site du port fluvial d'Agde mais incluant aussi la requalification de l'Hôtel Riquet. Et qui devrait voir le jour dans les années à venir...**

**L**e Canal du Midi, dans sa partie agathoise, va connaître, dans les années futures, de grands changements. En effet, un important projet de valorisation du site comprenant l'Hôtel Riquet, l'écluse ronde et le port fluvial, est sur le point de démarrer. C'est dans cette optique que jeudi 8 mars, sur un navire amarré sur le Canal même, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, Guy Amiel, Maire de Saint-Thibéry et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée délégué aux Finances et Marc Papinutti, Directeur Général de Voies Navigables de France (VNF), se sont retrouvés en présence du Sous-Préfet Nicolas De Maistre, afin de signer une convention de partenariat liant ces trois acteurs autour de ce projet majeur. Ce dernier prévoit que l'espace nautique va devenir un véritable port de plaisance emblématique aux portes de la Méditerranée. Quant à l'Hôtel Riquet, anciennement hôtel de l'administration du Canal, il sera converti en un établissement hôtelier haut de gamme. Le tout s'inscrira dans un environnement paysager et architectural de qualité, qui contribuera à la mise en valeur de cette partie nord du Cœur de

Ville, tout en apportant de nouvelles retombées économiques à la commune, notamment en lien avec le tourisme qui est le fer de lance du projet.

Comme l'a expliqué Marc Papinutti, "nous allons, avec ce projet, pouvoir offrir une véritable accroche "eau douce" sur cette portion de littoral. Je crois beaucoup aux voies de circulation douces, comme les pistes cyclables, et ce projet est l'occasion rêvée d'inscrire le Canal du Midi dans cette perspective et de lui apporter une plus-value par rapport au seul tourisme fluvial, tout en l'inscrivant dans la durée. C'est là

**Aménager le site  
du port fluvial et requalifier  
l'Hôtel Riquet pour développer  
l'activité économique  
et valoriser l'offre touristique**

notre devoir, à nous Voies Navigables de France, afin de transmettre au mieux ce bien commun que nous a confié l'Etat, aux générations futures. Bien sûr, il nous reste beaucoup de

travail à accomplir, notamment avec les professionnels, les bateliers et les touristes. Pour autant, l'avantage du projet agathois est qu'il pourra se faire relativement vite dans la mesure où, contrairement à d'autres

sites qui se trouvent enclavés dans les centres-villes, nous avons un atout : celui de bénéficier d'un espace immédiatement disponible. C'est ce qui explique qu'il soit, aujourd'hui, l'un des plus aboutis". D'un point de vue pratique, VNF s'est engagée à être un partenaire opérationnel, via sa filiale Rhône Saône Développement (RSD) mais également à créer une véritable synergie, capable de rapprocher les ambitions de requalification urbaine de la ville et celles liées aux enjeux du tourisme fluvial. En vue de définir les conditions de faisabilité des projets, et de guider le travail ultérieur de chaque partenaire, RSD assurera la maîtrise d'ouvrage de l'étude de cadrage urbain, qui portera sur le Domaine Public Fluvial, la zone du projet "Darse, Hôtel Riquet et la zone de la Méditerranéenne".



Au-delà, se trouve l'ancien site de "La Méditerranéenne", dont les vieux bâtiments industriels aujourd'hui propriétés de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, ont également vocation à être rénovés en vue de valoriser l'entrée nord de la ville. Enfin, face à l'hôtel Riquet, se situe l'espace qui servira à l'agrandissement du port fluvial, avec les services inhérents à cette activité : stationnement, rénovation, réparation, entretien des bateaux, mais surtout une escale pour tous les touristes, qui sont de plus en plus demandeurs de tels services. Vous le voyez, ce site dispose de nombreux atouts. Il est aussi superbement bien placé, puisqu'il est le véritable lien depuis l'Atlantique vers la Méditerranée via le Canalet qui permet de rejoindre la mer en remontant le fleuve Hérault. C'est pourquoi nous avons la volonté politique de le rénover à travers un schéma d'ensemble. Ce secteur sera, demain, nous l'espérons, l'un des moteurs économiques d'Agde, mais aussi de son agglomération. Vous parliez tout à l'heure, Monsieur le Directeur, des pistes cyclables. Sachez qu'ici, elles ont une place prépondérante en lien avec les berges du Canal. Au-delà de la valorisation de notre patrimoine fluvial, ce projet participe également à l'allongement de la saison touristique. Il nous permettra par ailleurs d'offrir à notre clientèle autre chose que la plage, la mer et le soleil durant la période estivale. Aujourd'hui, il nous appartient donc d'être les dignes héritiers de Pierre-Paul Riquet et de ce qu'il nous a légué. Nous avons vraiment beaucoup d'ambition pour ce projet, et ce malgré la crise. En effet, le tourisme se porte plutôt bien en Agde. Il représente une valeur sûre, qui n'est pas délocalisable et qui nous permettra de renforcer la destination qui est la nôtre, face à un marché de plus en plus concurrentiel. C'est pourquoi je me réjouis de la volonté de VNF de redonner vie à ces ports fluviaux et que notre cité soit parmi les 10 premiers projets à être mis en œuvre. La convention que nous signons aujourd'hui est le point de départ d'une grande et belle aventure".

Le Sous-Préfet a surenchéri en disant voir souffler "un vent d'optimisme sur le Canal du Midi, qui constitue un trait caractéristique de notre identité locale. Avec ce projet, nous avons la certitude que ce caractère identitaire connaîtra un avenir. Sur la méthode, ce partenariat est une révolution, avec une nouvelle pratique de travail ensemble afin de trouver un avenir commun mais aussi un avenir pluriel sur ce Canal puisque vous évoquiez vous-même toutes les dimensions de son évolution structurelle et des activités qui y seront liées demain. Ce projet, soutenu par toutes les parties en présence, nous donne toutes les raisons d'être optimistes".

M. Papinutti a ensuite cédé la parole à Gilles D'Ettore qui a souligné pour sa part l'importance de ce projet, rappelant que "le devenir du Canal du Midi préoccupait la Ville d'Agde depuis fort longtemps. Et ce d'autant plus que ce joyau, qui a été classé au patrimoine mondial par l'UNESCO, offre sur Agde une arrivée que l'on peut qualifier de "Champs Elysées du Canal", avec cette magnifique rangée de platanes. Certes, on sait l'inquiétude dont ces derniers sont la source actuellement, mais ce problème est en passe d'être réglé. Un autre trésor est présent sur le site, c'est l'hôtel Riquet, qui est le symbole et même le cœur du projet qui nous réunit aujourd'hui.





# La stèle camerone

## Un mémorial pour la Légion étrangère

**S**amedi 19 mai, la Ville a officiellement inauguré la stèle commémorative de la Bataille de Camerone. La stèle, œuvre de Michel Fuster, est désormais là pour rappeler le courage des légionnaires français qui se sont vaillamment battus au Mexique le 30 avril 1863. C'est en présence de Gilles D'Ettoire, Maire d'Agde, de Carmelo Gonzalez, représentant des Anciens légionnaires, de Rémy Glomot, Conseiller Municipal délégué aux Associations Patriotiques, de plusieurs élus d'Agde, ainsi que de nombreux légionnaires, et des traditionnels porte-drapeaux que la cérémonie s'est tenue boulevard du Saint-Christ. Une cérémonie très solennelle, à l'occasion de laquelle le Maire a souhaité rendre hommage aux légionnaires français, saluant leur courage au cours des conflits qui marquèrent notre histoire. " Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer, autour de la stèle que nous venons d'inaugurer, le souvenir de la bataille de Camerone. A travers ce fait d'armes, qui a marqué l'histoire de l'armée française et par la même de la France, c'est la singularité d'un corps d'armée dont le prestige est grand dans le monde entier que nous tenons à honorer. Depuis près de deux siècles, la Légion étrangère a été présente dans tous les combats que la France a mené pour défendre ses valeurs et ses principes de civilisation. Elle s'est battue sur les théâtres d'opérations les plus difficiles avec un sens du sacrifice qui fait l'admiration de tous nos compatriotes. Au cœur de l'engagement de chaque légionnaire, il y a une volonté : celle de servir son pays, qu'il soit de naissance ou d'adoption, avec honneur et fidélité. L'histoire de notre pays et celle de la Légion étrangère sont intimement liées. De la guerre en Crimée à l'intervention actuelle en Afghanistan,

en passant par les deux conflits mondiaux et les guerres coloniales, la Légion a toujours joué un rôle déterminant. Pour beaucoup d'entre nous, la bataille de Bir-Hakeim reste emblématique du courage et de l'abnégation dont savent faire preuve les légionnaires. Elle est aussi emblématique de ce que leur sacrifice a pu apporter à la Nation. Sans l'inouïe résistance dont ont su faire preuve les combattants de la 13<sup>ème</sup> demi brigade de la Légion étrangère, la France n'aurait pas retrouvé comme elle y est parvenue avec éclat sa grandeur et son rang parmi les alliés et futurs vainqueurs du conflit mondial. Ce jour-là, les hommes du Général Koenig, du légendaire Lieutenant Colonel Amilakvari, du Capitaine Simon et du Lieutenant Messmer sont définitivement entrés dans la mémoire et le cœur de tous les Français.

Peut-on s'imaginer le courage qu'il a fallu à ces hommes pour, durant 16 jours, du 26 mai au 11 juin 1942, résister à l'offensive de l'Afrika Korps du Général Rommel. Nos ennemis eux-mêmes furent totalement déstabilisés par la détermination des forces françaises comme le déclara plus tard le Général Von



Mellenthin soulignant "n'avoir jamais affronté au cours de toute la guerre du désert, une défense aussi acharnée et héroïque". Le Général Kœnig dira de ses hommes, en référence au système défensif mis en place et qui nécessita l'enterrement des positions françaises, "tout soldat dans un trou est un seigneur". Les légionnaires de la 13<sup>ème</sup> demi brigade de la Légion étrangère étaient des seigneurs et nous leur devons encore aujourd'hui une large part de la liberté dont nous jouissons chaque jour sans toujours savoir que c'est grâce à leur sacrifice et à leur courage.

Aujourd'hui, la Légion étrangère continue à être impliquée dans les opérations les plus délicates. Elle œuvre au maintien de la paix dans les régions où se joue l'avenir de l'humanité, permet l'acheminement de l'aide humanitaire et organise la protection des populations civiles. Partout, elle force le respect. Partout, les képis blancs sont identifiés à la France et à l'idéal que notre grande Nation représente pour tous les peuples qui veulent vivre libres dans la paix et dans la démocratie.

## L'armée française assiégeait Puebla



La Légion avait pour mission d'assurer, sur cent vingt kilomètres, la circulation et la sécurité des convois. Le Colonel Jeanningros, qui commandait, apprend, le 29 avril 1863, qu'un gros convoi emportant trois millions en numéraire, du matériel de siège et des munitions était en route pour Puebla. Le capitaine Danjou, son Adjudant-major, le décide à envoyer au devant du convoi, une compagnie. La 3<sup>e</sup> compagnie du Régiment étranger fut désignée mais elle n'avait pas d'officier disponible. Le Capitaine Danjou en prend lui-même le commandement et les Sous-lieutenants Maudet, porte-drapeau, et Vilain, payeur, se joignent à lui volontairement.

Le 30 avril, à 1 heure du matin, la 3<sup>e</sup> compagnie, forte de

trois officiers et soixante quatre hommes, se met en route. Elle avait parcouru environ vingt kilomètres, quand, à 7 heures du matin, elle s'arrête à Palo Verde pour faire le café. À ce moment, l'ennemi se dévoile et le combat s'engage aussitôt. Le Capitaine Danjou fait former le carré et, tout en battant en retraite, repousse victorieusement plusieurs charges de cavalerie, en infligeant à l'ennemi des premières pertes sévères.

Arrivé à la hauteur de l'auberge de Camerone, vaste bâtisse comportant une cour entourée d'un mur de trois mètres de haut, il décide de s'y retrancher, pour fixer l'ennemi, et retarder ainsi le plus possible le moment où celui-ci pourra attaquer le convoi.

Pendant que les hommes organisent à la hâte la défense de cette auberge, un officier mexicain, faisant valoir la grosse supériorité du nombre, somme le Capitaine Danjou de se rendre. Celui-ci fait répondre : "Nous avons des cartouches et ne nous rendrons pas". Puis, levant la main, il jura de se défendre jusqu'à la mort et fit prêter à ses hommes le même serment. Il était 10 heures. Jusqu'à 6 heures du soir, ces soixante hommes, qui n'avaient pas mangé ni bu depuis la veille, malgré l'extrême chaleur, la faim, la soif, résistent à 2000 Mexicains : huit cents cavaliers, mille deux cents fantassins.

À midi, le Capitaine Danjou est tué d'une balle en pleine poitrine. À 2 heures, le Sous-lieutenant Vilain tombe, frappé d'une balle au front. À ce moment, le colonel mexicain réussit à mettre le feu à l'auberge.

Malgré la chaleur et la fumée qui viennent augmenter leurs souffrances, les légionnaires tiennent bon, mais beaucoup d'entre eux sont frappés. À 5 heures, autour du Sous-lieutenant Maudet, ne restent que douze hommes en état de combattre. À ce moment, le colonel mexicain rassemble ses hommes et leur dit de quelle honte ils vont se couvrir s'ils n'arrivent pas à abattre cette poignée de braves (un légionnaire qui comprend l'espagnol traduit au



fur et à mesure ses paroles). Les Mexicains vont donner l'assaut général par les brèches qu'ils ont réussi à ouvrir, mais auparavant, le Colonel Milan adresse encore une sommation au Sous-lieutenant Maudet ; celui-ci la repousse avec mépris. L'assaut final est donné. Bientôt il ne reste autour de Maudet que cinq hommes : le Caporal Maine, les légionnaires Catteau, Wensel, Constantin, Leonhard. Chacun garde encore une cartouche ; ils ont la baïonnette au canon et, réfugiés dans un coin de la cour, le dos au mur, ils font face. À un signal, ils déchargent leurs fusils à bout portant sur l'ennemi et se précipitent sur lui à la baïonnette. Le Sous-lieutenant Maudet et deux légionnaires tombent, frappés à mort. Maine et ses deux camarades vont être massacrés quand un officier mexicain se précipite sur eux et les sauve. Il leur crie : "Rendez-vous" !

"Nous nous rendrons si vous nous promettez de relever et de soigner nos blessés et si vous nous laissez nos armes". Leurs baïonnettes restent menaçantes.

"On ne refuse rien à des hommes comme vous !" répond l'officier.

Les soixante hommes du capitaine Danjou ont tenu jusqu'au bout leur serment. Pendant 11 heures, ils ont résisté à deux mille ennemis, en ont tué trois cents et blessé autant. Ils ont, par leur sacrifice, en sauvant le convoi, rempli la mission qui leur avait été confiée.

L'empereur Napoléon III décida que le nom de Camerone serait inscrit sur le drapeau du Régiment Etranger et que, de plus, les noms de Danjou, Vilain et Maudet seraient gravés en lettres d'or sur les murs des Invalides à Paris.

En outre, un monument fut élevé en 1892 sur l'emplacement du combat. Il porte l'inscription :

"Ils furent ici moins de soixante  
Opposés à toute une armée  
Sa masse les écrasa  
La vie plutôt que le courage  
Abandonna ces soldats Français  
Le 30 avril 1863.

A leur mémoire la patrie éleva  
ce monument"

Depuis, lorsque les troupes mexicaines passent devant le monument, elles présentent les armes".



Je veux achever mon discours en m'adressant directement aux légionnaires ici présents. Je veux vous dire combien le représentant de la Nation que je suis, en ma qualité de parlementaire, sait le caractère exemplaire que votre engagement représente pour la jeunesse de notre pays. Vous incarnez la force que donne la volonté quand elle est mise au service d'un idéal qui nous dépasse et qui nous unit. Cet idéal, c'est la France, c'est l'amour de la patrie, de ce qu'elle représente dans l'histoire de l'humanité, de l'espérance qu'elle porte pour les peuples du monde entier, et du modèle de civilisation qu'elle a su bâtir tout au long de son histoire. Vive la Légion étrangère, vive la République, vive la France".

Ensuite, comme de coutume, le texte officiel relatant la bataille de Camerone a été lu à l'assemblée. Il rappelle le terrible face à face qui eut lieu "à la hauteur de l'auberge de Camerone" ce 30 avril 1863\*.

La cérémonie s'est terminée par une remise de cadeaux des légionnaires aux différentes personnes ayant œuvré pour que cette stèle voit le jour sur Agde.

\* Cf texte en colonne en pages 31 et 32.





# Une stèle en hommage au Dr Picheire



C'est "un grand homme de la ville d'Agde", ainsi que l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore, qui a été honoré mercredi 28 mars. Son nom : Joseph Picheire. Celui que beaucoup d'Agathois ont connu en qualité de médecin, et dont un square porte le nom depuis le 7 mai 1984, fut aussi un historien passionné par notre cité, à laquelle il se consacra également en qualité d'archiviste

municipal. Pour autant, Joseph Picheire n'était pas Agathois de souche. Il était né à Formiguères le 10 mars 1887. C'est son union en 1920 à Agde avec Emilie Audouard qui l'amènera à s'installer définitivement dans notre cité. Décédé le 3 février 1978, à l'âge de 91 ans, il est l'auteur de plusieurs écrits sur sa commune d'adoption, dont l'incontournable "Histoire de la Ville d'Agde" parue en 1960 et considérée comme le livre de référence rédigé au XX<sup>ème</sup> siècle sur Agde. On y trouve en effet toutes les informations sur la commune depuis ses origines, avec tous les faits marquants de chaque période.

C'est ce livre qui est du reste aujourd'hui représenté sur la stèle sculptée par Michel Fuster et qui a donc été inaugurée le 28 mars dernier en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général, d'Yvonne Keller, Adjointe chargée de la Solidarité communale et de la Culture et de Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de l'Agglomération Hérault Méditerranée déléguée à l'Action en faveur du patrimoine, ainsi que des petits enfants du docteur Picheire : Marc, Jean-Pierre, Françoise et Chantal, et de son arrière petite-fille Sandra.



Marc Picheire a présenté rapidement le parcours et les diverses activités de son grand-père, avant que Gilles D'Ettore ne prenne la parole, soulignant que "cette stèle sera là pour nous rappeler que le Dr Picheire fut aussi un grand historien de notre commune. Je tiens également à féliciter Michel Fuster, qui a sculpté cette magnifique stèle, et à saluer la famille Picheire, l'une des grandes familles agathois". L'inauguration s'est terminée par la traditionnelle Dagtenco, entonnée par toute l'assemblée présente.



# UN VISAGE REDESSINÉ pour le Boulevard René Cassin

C'est sous un franc soleil que, vendredi 25 mai, l'un des "boulevards les plus utilisés" de la ville, comme l'a souligné le Maire d'Agde Gilles D'Ettoire a été officiellement inauguré au terme de plusieurs mois de travaux. Un vaste chantier qui comprenait, outre "la reprise d'une deux voies sécurisée, la réalisation d'une piste cyclable et d'un espace piétonnier, tous deux séparés de la route là encore dans un objectif de sécurisation des usagers", le tout accompagné d'abords paysagers. Montant de l'opération : 1,6 million d'euros, "subventionnée à près de 70 %" devait noter non sans satisfaction Gilles D'Ettoire, puisque "800 000 euros proviennent de la vente à Foncière Intermarché d'une partie de l'ancienne voie, afin de recomposer la zone commerciale et d'en améliorer l'accueil mais aussi le stationnement, 100 000 euros ont été attribués par le Conseil Général pour la construction de la voie douce et enfin 200 000 euros ont été apportés par la ZAC du Capiscol". Soit au total 1,1 million d'euros. De quoi illustrer la politique d'investissements menée par la Ville et qui vise à "dégager le maximum de crédits pour ce type d'opération", dans le but "de faire rayonner notre commune, de la rendre plus attractive, mais aussi de la rendre plus agréable à vivre au quotidien". Du reste, ainsi qu'il devait le préciser ensuite, "ce sont près de 3 millions d'euros que nous investissons chaque année en matière de voirie. Réhabiliter ce boulevard était devenu une priorité car il fait partie des axes les plus utilisés sur le territoire communal, et ce davantage encore aujourd'hui, avec l'aménagement du quartier du Capiscol. C'est pourquoi il était primordial de le requalifier".

Si en préambule, le Maire avait tenu à "remercier les entreprises et les commerçants qui entourent ce boulevard", il a terminé son discours en saluant "les entreprises qui se sont investies sur ce projet aux côtés



des services Techniques de la Ville d'Agde : Eiffage et la Solatrag pour l'aménagement à proprement parler, la Sogetralec et la société Bordères pour l'éclairage public, ainsi que Pépinière Sport et Paysage pour l'aménagement paysager des abords de la voie". Il a conclu en souhaitant "que ce boulevard permette à la zone d'Intermarché de se développer et ainsi de développer de l'emploi" puis en annonçant que "la prochaine grosse opération sera l'aménagement de la deuxième partie de la route de Rochelongue. Nous en sommes actuellement à l'acquisition des terrains nécessaires et si tout va bien, le chantier devrait s'ouvrir en fin d'année pour une livraison deuxième trimestre 2013". Et ainsi montrer, comme sur le boulevard Cassin, "le travail réalisé pour trouver le juste équilibre entre la nécessaire modernisation des espaces publics et l'amélioration de la vie quotidienne".

# micHEL adGé,

## l'homme du Canal, a été distingué



Le 4 avril dernier, au Moulin des Evêques, Michel Adgé présentait le fruit de ses recherches sur le Canal du Midi. Une conférence fort suivie, par près de 300 personnes au total, dont un parterre de personnalités, composé d'élus de la ville, d'historiens et d'archéologues.

En préambule, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a présenté Michel Adgé et son parcours. Né en 1943, à Albi, ce dernier a passé son enfance à Agde avec sa sœur. Après une licence de chimie à Montpellier, il devient professeur de chimie à Mazamet pendant 13 ans, puis de physique chimie à Sète durant 22 ans avant de prendre sa retraite. Scientifique dans l'âme, Michel Adgé a également la passion des mots et possède d'ailleurs une bibliothèque de plus de 3 000 livres, dont certains très rares. C'est lors de la démolition du pont St-Bauzely à Agde, qu'il réalise que la mémoire du Canal est en train de se perdre au profit de la modernité. En 1990, Il est nommé Chargé de mission par les Monuments Historiques afin de dresser l'inventaire de tout ce qu'il y a autour et le long du Canal du Midi. Il répertorie et classe ainsi tous les ouvrages d'art dans le but de "sauver le renseignement". Parallèlement, il entreprend un véritable travail d'archivage et devient rapidement l'un des deux meilleurs spécialistes français en la

matière. Dès lors, il étoffera sa thèse, un pavé de 30 cm de haut comprenant 7 tomes et quelque 1 600 pages, ultra documentées et reprenant tout l'historique et la technique qui aboutiront à la réalisation du Canal du Midi, mais aussi de ses dépendances. Un travail qu'il avait officiellement présenté le 8 décembre 2011, à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

Pendant près d'une heure et demie, Michel Adgé a donc évoqué ces décennies de recherches. Intarissable, il connaît parfaitement son sujet mais a dû faire, à contrecœur, des impasses sur certains aspects qu'il aurait visiblement souhaité présenter plus en détails. Mais l'essentiel et la qualité étaient là. Devant cet orateur hors pair, le public a été captivé non seulement par sa présentation, doublée d'un nombre incalculable de photos et de cartes, mais également par les petits secrets que Michel Adgé a dévoilé quant à la construction du Canal ou encore la mise en lumière d'éléments architecturaux ou techniques qu'il a redécouvert. Cette thèse permet réellement de recadrer le travail et la légende de Pierre-Paul Riquet. Par exemple, certaines datations quelque peu fantaisistes ont été corrigées. C'est là la grande force de l'ouvrage réalisé par Michel Adgé : remettre les choses à leur place, tout en en apportant la preuve.

Au terme de sa présentation, le conférencier a été longuement applaudi par l'assistance, avant de recevoir les chaleureuses félicitations de Gilles D'Ettore ainsi que d'Yvonne Keller, Adjointe en charge de la Culture et de Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération déléguée à l'Action en faveur du Patrimoine.

Quant au Maire, il a déclaré

***"s'enorgueillir de ce que la ville d'Agde compte, parmi les nombreux historiens qui travaillent sur ses 2 600 ans d'existence, une personnalité telle que Michel Adgé, qui est un exemple pour notre ville qu'il fait rayonner au travers de ses écrits. C'est pourquoi j'ai l'honneur de lui remettre aujourd'hui la Médaille de la Ville".***



## VINOcap

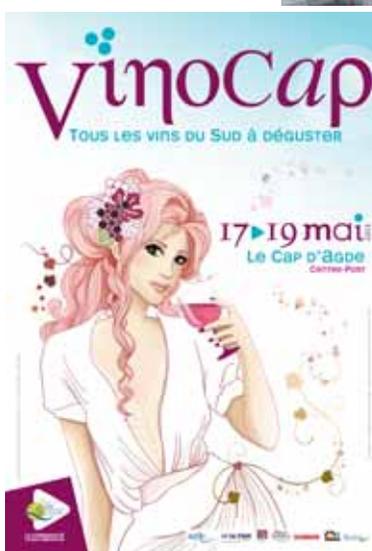
### Une vitrine sur l'œnotourisme



**D**u jeudi 17 mai au samedi 19 mai derniers, s'est tenue la 3<sup>ème</sup> édition du désormais incontournable salon Vinocap, sur les quais rénovés du Cap d'Agde.

Ce salon, qui avait cette année pour slogan "Tous les vins du Sud à déguster", a permis à 80 viticulteurs de toute la région d'exposer et de proposer leurs produits à la dégustation et à la vente aux très nombreux visiteurs.

L'inauguration de Vinocap a eu lieu jeudi 17 mai en milieu de matinée, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettoire, de son Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey, de tous les Maires de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de Hugues Brisson, Président de l'Association de Développement Eco-





nomique du Cap d'Agde (ADEC), et de Pierre Quinonero, Président de la "Route des Vignerons et des Pêcheurs". Au son des hautbois et autres tambours des confréries languedociennes, le cortège a défilé le long des stands, à la découverte du Saint-Graal viticole qui fait la fierté de notre région, et le bonheur de nos papilles.

Lors de son discours, le Maire et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a déclaré que "Vinocap s'inscrit dans une volonté de développer l'œnotourisme dans notre région. C'est l'illustration parfaite de l'alliance entre notre culture viticole, riche de plusieurs siècles de savoir-faire, et de notre capacité à accueillir les nombreux touristes, qui recherchent bien plus maintenant que le simple soleil pour leurs vacances. Vinocap est la preuve de notre volonté de diversifier notre offre touristique, et de mettre en avant tous les producteurs de la région pour le travail formidable qu'ils accomplissent tout au long de l'année. Ce salon ne cesse de grandir, et c'est une nouvelle preuve que la viticulture rassemble les gens, d'autant plus que cette année, Vinocap bénéficie des travaux qui ont été effectués sur les quais du Centre-Port". Un salon qui a connu un véritable succès d'audience, puisque ce sont pas moins de 3 409 tickets qui ont été achetés au cours des trois jours (1 316 le jeudi, 1 167 le vendredi et 936 le samedi). Soit un chiffre d'affaires de 10 320 euros et autant de dégustations faites puisque chaque ticket permettait d'obtenir un verre de vin aux couleurs de Vinocap, lequel donnait droit à trois dégustations. De quoi offrir aux nombreux amateurs des produits du terroir l'occasion de faire honneur à Bacchus et Dionysos...



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Une semaine autour de l'eau !

*Durant toute une semaine, du 2 au 7 avril, Agde a vécu à l'heure DD. Autrement dit du Développement Durable. Petits et grands ont pu à cette occasion pleinement s'immerger dans la gestion et la préservation, thème de prédilection de cette session 2012. En attendant l'édition 2013, retour en arrière sur cette semaine un peu particulière...*

*"Si vous avez 32 dents, ce n'est pas pour manger des compotes ou des yaourts mais pour croquer des fruits et des légumes ! Manger Mieux et Meilleur sont les 3 M"* a martelé le Professeur Henri Joyeux au Palais des Congrès du Cap d'Agde, le lundi 2 avril. Devant un public venu nombreux pour l'écouter, le charismatique Professeur de Cancérologie et de Chirurgie digestive a ainsi ouvert cette semaine tournée vers le DD, prodiguant maints conseils en matière de nutrition et de prévention des maladies, avec humour mais aussi beaucoup de simplicité. Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de Véronique Salgas, Conseillère Municipale chargée de la Protection des Espaces Sensibles, des Energies Renouvelables et de l'Agenda 21, lui a remis un Césarion en signe de reconnaissance et de remerciements *"pour tous les travaux que vous avez menés durant toutes ces années"*.

Puis, tout au long de la semaine, du 2 au 6 avril, les Agathois ont pu participer à deux animations ludiques, baptisée "Aqua" et "Terra", et destinées à les sensibiliser au respect de notre planète. A noter que la Ville d'Agde est la première commune à s'être engagée avec l'association L'Odysée des Familles (en novembre 2011) afin de proposer au grand public ces deux rendez-vous.

Pour clôturer la semaine du Développement Durable, la Ville d'Agde était, samedi 7 avril, à 200 % DD H2O au domaine Saint-Martin ! En effet cette année, beaucoup d'animations et d'ateliers étaient tournés vers la gestion et la préservation de l'eau avec un village éco-citoyen comprenant entre autres l'association Acroporis, laquelle s'attache à la sauvegarde des récifs coralliens ; une exposition interactive et plutôt ludique avec "eau à la trace" ; la présence de l'association 6<sup>ème</sup> continent, qui veut contribuer aux changements des comportements face aux enjeux de la pollution des eaux, dont a été témoin le navigateur Sébastien Lefebvre ; ou encore des animations par l'Ekonomi, la fourmi ambassadrice du tri (du SICTOM),

autour de la problématique des déchets : réduire, réutiliser, recycler... Au total, ce sont plus de 500 enfants scolarisés dans les écoles primaires d'Agde qui ont été sensibilisés tout le long de cette semaine au Développement Durable autour du thème de l'eau.

Le point d'orgue de la journée de samedi a été la remise d'un chèque de 346 euros au profit de l'UNICEF par l'Adjointe au Maire déléguée à l'Education, Martine Vibarel-Carreau. Une jolie somme obtenue par la vente des gâteaux cuisinés par des parents d'élèves. Autre moment fort de cette édition 2012 : les saynètes chantées et dansées par les enfants des écoles élémentaires de la ville. C'est sûr, le Développement Durable sur Agde devient, de jour en jour, de plus en plus concret !





**Les chiffres 2012 à retenir :**

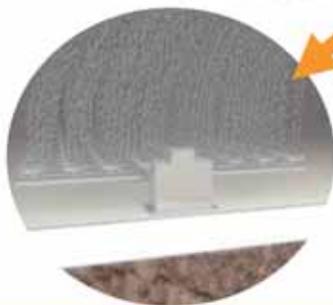
- 500 enfants sensibilisés
- 1 grande journée d'information à St-Martin
- 15 animations proposées pendant 1 semaine
- 346 euros remis à l'Unicef



# DE L'EAU RECYCLÉE pour Agde



1. Arrivée des eaux usées et tamisage fin



2. Traitement biologique



3. Membranes d'ultrafiltration

*Schéma explicatif de fonctionnement du "bioréacteur à membranes"*



**T**oujours à la pointe de l'innovation, Agde sera l'une des toutes premières stations d'épuration de France à utiliser une avancée technologique de Lyonnaise des Eaux : le traitement des eaux usées grâce à un "bioréacteur à membranes". Une nouvelle filière de traitement dont la première pierre a été officiellement posée le 22 mai par le Maire Gilles D'Ettore aux côtés de Jany Arnal, Directrice régionale Pyrénées Méditerranée de Lyonnaise des Eaux et de Sébastien Frey, Premier Adjoint de la Ville et Conseiller Général.

La population et la fréquentation estivale d'Agde ne cessant d'augmenter, cette extension de la station d'épuration Posidonie permettra de répondre aux besoins toujours croissants en matière de volume à traiter. Les membranes du "bioréacteur" ont en effet la capacité de filtrer les très fines particules et même les bactéries ainsi que de

nombreux virus. Une barrière pour le moins efficace puisqu'elle concerne toutes les matières jusqu'à 0,035 micron (soit 10 000 fois inférieur aux pores de la peau). L'eau ainsi ultrafiltrée respectera non seulement les exigences pour être classée en "eau de baignade" mais pourra aussi - et c'est là tout son intérêt - être utilisée pour l'arrosage des espaces verts et du Golf.

Cette nouvelle filière de traitement sera privilégiée tout au long de l'année, les anciens bassins ne servant de complément qu'en été, au moment du pic de population. Qui plus est, la station sera entièrement évolutive, en fonction des besoins et des exigences de la législation.

La livraison du bioréacteur est prévue pour fin 2013. Lyonnaise des Eaux est en charge de sa conception et du suivi de travaux, en partenariat avec une autre entreprise du groupe Suez Environnement, la société Degrémont. Comme l'a fait remarquer le Maire Gilles D'Ettore, "Agde est aujourd'hui entrée dans le XXI<sup>ème</sup> siècle en matière de préservation de l'environnement. Ce ne peut qu'être un atout supplémentaire pour notre ville".



# OPÉRATION "CISTUDE" RÉUSSIE

## au Bagnas



La Cistude d'Europe, vous connaissez ? Joliment décorée de points jaunes, cette petite tortue est malheureusement victime de son succès. Elle est en effet régulièrement récupérée par des promeneurs qui la ramènent ensuite chez eux... Un engouement qui ne date pas d'hier puisque sa chair était déjà fort appréciée au temps de la Préhistoire. L'espèce a ensuite connu une régression extrêmement forte au XIX<sup>ème</sup> siècle sous l'effet cumulé de plusieurs facteurs : dégradation et disparition des zones humides, agriculture intensive, premières

démoustications... Aujourd'hui, cette petite tortue d'eau douce est devenue une espèce menacée qu'il faut sauvegarder, car elle constitue une espèce "sentinelle" de l'état des zones humides. Il paraît même aujourd'hui impossible que cette tortue recolonise naturellement la Réserve Naturelle du Bagnas sans un petit coup de pouce... C'est pourquoi, vendredi 11 mai, une dizaine de scientifiques et d'étudiants accompagnés du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et du Maire de Marseillan, Yves Michel, ont procédé à la mise à l'eau de 45 de ces tortues, dûment équipées d'émetteurs, dans un petit canal d'eau douce situé dans la Réserve.

En effet, la Cistude d'Europe affectionne tout particulièrement les eaux douces, calmes et bien ensoleillées comme les marais, étangs, fossés et autres cours d'eau. Elle apprécie notamment les fonds vaseux et la végétation aquatique abondante qui lui fournissent nourriture et abris en quantité comme on en trouve localement dans les Verdisses et les zones humides du Bagnas.

En 2008, 26 individus avaient déjà été remis en liberté sur la commune dans le cadre d'un programme régional prévoyant la réintroduction progressive de l'espèce. Le garde assermenté de la Réserve et chargé de mission pour l'ADENA, Anthony Labouille, a observé que certaines s'étaient même reproduites, ce qui n'a rien d'évident sachant qu'il faut attendre 6 ou 7 ans avant que cette tortue soit en mesure de le faire... En effet, les individus bénéficient d'un suivi télémétrique qui permet de suivre leurs déplacements, leur comportement social et leur survie. Parallèlement, des captures temporaires de Cistudes sont effectuées périodiquement afin d'évaluer la démographie et l'état de santé de cette population naissante.

On ne peut que souhaiter à ces nouveaux arrivants, âgés de 4 ans, une longue et belle vie, laquelle peut atteindre 70 ans pour cette espèce !

# DES JARDINS FAMILIAUX

## implantés à Belle Isle



Le 16 avril, ont débuté les travaux d'aménagement des Jardins Familiaux de Belle Isle en Agde avec la création de 45 parcelles équipées d'abris de jardin et d'un système d'arrosage. Le distributeur gazier GRDF s'est en effet engagé auprès de la Ville d'Agde et de l'association des Jardins Familiaux à aider à l'implantation de ces jardins, afin d'offrir un cadre de vie plus agréable aux Agathois. C'est ainsi que le 7 avril 2012, et comme pour mieux clôturer la semaine du Développement Durable, a eu lieu la signature d'une convention tripartite entre le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, le Président des Jardins Familiaux du Pays d'Agde, Pierre Combes et le représentant de GRDF, André Sautet. Ce dernier a ainsi officiellement remis à la Ville un chèque

de 3 000 euros, qui servira à financer l'achat de neuf abris de jardin. Ce dont l'a remercié Gilles D'Ettore qui, après avoir

salué ce partenariat, a conclu par ces mots : *"Toutes les familles devraient pouvoir posséder un petit lopin de terre. La réalisation de ces jardins permettra aux Agathois qui le désirent de cultiver leur potager et de mettre en œuvre concrètement la devise des "3M" : "Manger Mieux et Meilleur" du Professeur Henri Joyeux, Président de la Fédération Familles de France"*.

### Création de 45 parcelles équipées d'abris de jardin et d'un système d'arrosage



# LA BARQUE "ROMANE"

## à bon port

Comme un symbole, c'est sous un franc soleil, annonciateur des beaux jours, que la barque "Romane" a été inaugurée le 24 mars dernier sur le plan d'eau de la Cathédrale, haut lieu des joutes agathoises s'il en est. Cette barque, qui a été construite par M. Leneur, de l'entreprise Méridien à Sète, a été financée par Stéphane Danneels, Directeur d'Intermarché Agde. D'ailleurs, comme pour mieux le remercier, l'embarcation porte le nom de sa fille, "Romane".

Pour la SNJA, qui possédait déjà deux barques, "La Centenaire", de couleur bleue datant de 2003, et "Lola la Pitchoune", de couleur rouge construite en 2005, l'acquisition de cette troisième embarcation permettra de participer à toutes les compétitions régionales et, pour ses jouteurs, de s'entraîner dans des conditions optimales.

L'inauguration a eu lieu en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de ses Adjointes André Tobena, délégué aux Sports et Anne Houlès, venue en sa qualité de sociétaire de la SNJA avec son maillot jaune et bleu aux couleurs du club.



Hubert Montels et Robert Bancelhon, respectivement Président de la SNJA et Président de la Ligue Régionale de Joutes, ont tour à tour pris la parole, avant de laisser le micro à Gilles D'Ettore. Ce dernier a salué *"le dynamisme de la SNJA, qui anime les joutes mais également la rame traditionnelle, deux disciplines qui passionnent un grand nombre de personnes, et qui offrent un rayonnement supplémentaire à la Ville d'Agde. Avec cette nouvelle barque, je suis persuadé que vous porterez toujours plus haut les couleurs de notre cité"*.

S'en est suivi le baptême de la barque par le père Yannick Casajus, et, comme le veut la tradition, la jeune Romane a lancé une bouteille de champagne sur la barque qui porte son nom. La matinée s'est terminée par un baptême de l'eau pour la nouvelle embarcation, qui a déjà pris ses marques sur le fleuve Hérault, un lieu où elle a été de sortie cet hiver pour les différents entraînements avant d'entamer comme il se doit sa première saison de tournois...





# FRANCIS TAVARÈS

## roi du kick-boxing !

### *Il a décroché le titre de Champion du Monde*

*C'est devant une salle comble et un public survolté que le Palais des Sports a accueilli, le 17 mars dernier, le 9<sup>ème</sup> Trophée de l'Ephèbe. Placé sous l'égide de la Fédération Française de Kick-boxing et désormais bien ancré dans le paysage des sports de combat, ce tournoi a vu se succéder sur le ring de jeunes boxeurs locaux, à l'image des Agathois Peter Nguyen et Thomas Majerus, mais également quelques-uns des meilleurs athlètes de l'élite française comme Ogdé Manda et Karim Benmansour (ce dernier vainqueur aux points du Super Fight chez les - 75 kg).*

Au cours de cette soirée, organisée par la Team Dragole du Master Kick, le public a pu assister à des combats spectaculaires qui ont cumulé les KO, notamment lors du Championnat de France Elite - 60 kg qui a opposé Franck Mazoyer au vainqueur Moustapha Roussou ou encore le Super Fight - 70 kg Elite qui a vu Bruce Codron, implacable en Full Contact, passer en catégorie K1 Rules, face au puncheur Frédéric Diaz. Un combat à la course au Trophée de l'Ephèbe qui s'est soldé par un KO à la deuxième reprise en faveur d'un Codron en super forme et qui semble aussi à l'aise en kick qu'en full !

Avec en ouverture des affrontements amateurs suivis par des combats professionnels ponctués d'interventions du groupe de Hip Hop "Dimension 34", les quelque 1 500 spectateurs sont montés crescendo dans les tours jusqu'à l'apothéose de la soirée, qui a réuni pour le titre de Champion du Monde WKN, le fer de lance agathois de la "Team Dragole", Francis Tavarès, et l'Australien Robert Powdrill, au palmarès impressionnant. Avec pas moins de 39 victoires sur 48 combats, le client était en effet sérieux ! Etait, car dès la

deuxième reprise, notre vedette locale a mis l'Australien au tapis ! Un combat certes écourté mais ô combien prenant à en juger par la folie qui s'est emparée de l'assistance, laquelle ne tenait plus en place dans les tribunes. C'est après une entrée sur scène accompagnée en musique par le groupe "Rock & Laule" et un hymne des deux pays que tout s'est accéléré... On se souvient





*Francis Tavares vs Robert Powdrill,  
un grand moment de boxe sur le ring  
du Palais des Sports*



*permis de dépasser mes limites !".* Assailli de demandes d'autographes et de photos, notre champion a tenu ses promesses jusqu'au bout de la soirée. Sa victoire lui permet d'entrer dans la longue lignée d'étoiles et de champions agathois qui portent haut les couleurs de notre cité.

Pour cette nouvelle édition, le Master Kick et son équipe avaient décidé de reverser une fois encore une partie des bénéfices de la soirée à l'association "Entrez dans la ronde", afin de soutenir l'action qu'elle mène en faveur de la petite Léa, atteinte d'une maladie grave. Les boxeurs ont décidément un grand cœur !

Un autre événement suivi dans le monde de la boxe, celui du combat de notre autre champion, Nicolas Wamba, qui, sur les traces de son père, est passé dans la catégorie boxe anglaise poids lourds et a combattu dans un tournoi pyramidal, le Bigger's Better, le 14 avril dernier. Déjà vainqueur de l'édition 2011 à Lisbonne au Portugal, il s'est malheureusement incliné cette année en finale aux points face au géant russe Evgeni Orlov, un colosse de 2m10 pour 151 kg...

déjà de l'exploit accompli l'an passé dans cette même enceinte du Palais des Congrès où, devant un public survolté, Francis Tavares avait remporté la ceinture de champion du Monde Wako Pro face au Grec Gianni Sofokleous, sur comptage des arbitres. Un an plus tard, Francis a donc récidivé. Le champion a gagné en force et en détermination, assénant ainsi à son adversaire de multiples coups de pieds et de poings. Et c'est à la manière d'une "mitrailleuse", qu'il a conquis à nouveau le public en gagnant le combat par KO.

Sur son visage, tous les Agathois présents ont pu lire le bonheur de recevoir les félicitations de l'ensemble de sa "Team", ainsi que de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général de l'Hérault mais surtout la fierté d'arborer la ceinture que lui a mise à la taille André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports.

*"C'est un combat qui s'annonçait difficile, a déclaré Francis Tavarès, mais j'ai reçu un entraînement et un soutien sans faille qui m'ont*

*Nicolas Wamba n'a pas fait le poids  
face au géant russe Evgeni Orlov*



# LES GAZELLES AGATHOISES

## ont mangé du lion !

“ L'important, c'est de participer ”. Cette maxime de Pierre de Coubertin aurait pu être le crédo de Linda et Céline, l'équipage agathois du Rallye Aïcha des Gazelles. Mais pour ces compétitrices, cela ne suffisait pas ! Pour leur première participation, elles se sont battues comme des lionnes afin de bien figurer au classement général. Non, elles n'étaient jamais allées dans le désert et n'avaient jamais conduit de 4x4 de leur vie ! Mais une amie l'avait fait, alors pourquoi pas elles ? Qui plus est, la dimension humaine de la compétition, avec l'acheminement de matériel médical et scolaire à destination des enfants, les a définitivement convaincues. Elles relèveraient le défi : traverser 2 500 km à travers le désert marocain ! Il faut savoir que l'objectif de ce rallye 100 % féminin n'est pas la vitesse. Celui-ci est basé sur la stratégie de course et la navigation. En effet, uniquement munies d'une boussole, d'une règle et d'une carte, les participantes doivent choisir le meilleur itinéraire pour collecter des balises en faisant le moins de kilomètres possible. Entraide et partage entre “ gazelles ” font également partie des valeurs appréciées et véhiculées par cette compétition hors normes, sans oublier le respect de l'environnement et des populations locales. Des valeurs que Linda et Céline ont pu goûter et démontrer tout le long de l'aventure.

Avec l'aide de collègues de la Police Municipale à laquelle elles appartiennent, et le peu de temps qui leur restait, elles se sont préparées comme elles ont pu en navigation et conduite sur la plage. Elles ont loué une voiture “ pas de première jeunesse certes, un 4x4 de 1986, le plus vieux du rallye mais une voiture robuste, légère, de la bonne mécanique... et bien

*Photo de famille pour nos deux gazelles en compagnie de leurs collègues de la Police Municipale, d'André Tobena, Adjoint aux Sports et d'Eric Oulieu, Conseiller Municipal*



*préparée par Eric Baudet, un mécanicien hors pair qui a monté un moteur plus puissant. La voiture s'est magnifiquement comportée dans les dunes, mieux que beaucoup d'autres 4x4 plus récents !”.*

## Récit de la course

Après trois jours de voyage à travers la France, l'Espagne et une nuit de bateau, les équipages arrivent enfin au Maroc ! Direction Erfoud pour le prologue, d'où Linda et Céline partent avec le N°227. Premières impressions de nos Agathoises : “ On ressent un mélange d'appréhension, d'excitation, de joie... un plein d'émotion ! Après tant de mois de préparation, ça y est, on y est ! ”

Les gazelles seules  
face au désert et à leur destin



Ci-dessus : Tankage devant  
une caravane de touaregs

Ci-dessous : Les gazelles  
au départ de l'aventure



## 1<sup>ère</sup> étape

Durée minimale 10h15 et 135 km dans l'idéal. L'objectif consistait pour nos jeunes gazelles à trouver les 6 CP (contrôles de passage). Cette première réelle confrontation avec le désert, les dunes et les différents types de terrain s'est plutôt bien passée. "On a roulé tout au Cap (à la boussole) et trouvé toutes les balises. Nous sommes arrivées 1<sup>ères</sup> des "premières participantes" et 23<sup>èmes</sup> au classement général. On ne s'est pas emballé mais c'était plutôt de bon augure pour la suite."

## 2<sup>ème</sup> étape

Mauvaise journée pour nos gazelles. La navigation a été plus qu'aléatoire, beaucoup de kilomètres au compteur et la moitié seulement des balises trouvée. Arrivée de nuit et dégringolade à la 44<sup>ème</sup> place au classement général. "On était pressé de retrouver notre tente pour la nuit... et d'attaquer la journée du lendemain... même si celle-ci commençait à... 4h !"

## 3<sup>ème</sup> étape marathon

2 jours non stop, durée de conduite 19h30 et 195 km prévus. 11 CP à trouver. Nos gazelles ont pu tester leur autonomie : ni assistance mécanique, ni bivouac... ni douche ! Céline et Linda ont dormi (un peu !) dans les montagnes avec deux autres équipes : partage plutôt convivial des denrées avec les autres filles et des berbères, invités surprises de la soirée. Au menu : rhum, foie gras et vin du Languedoc...

Cette première épreuve marathon était très attendue, elle a même constitué l'un des temps forts du rallye. C'est là que Linda et Céline se sont tankées d'entrée sur une dune devant les caméras de télévision de FR2. Elles ont relié Nejjakh au village d'El Fecht, à travers des paysages splendides : dunes majestueuses, notamment celles de Merzouga, regs âpres et immenses, flancs de montagnes arides, oueds, oasis, villages... Elles ne connaissaient pas le Maroc et ont pu en découvrir



Leur tankage  
devant les caméras  
de France 2  
a créé le buzz



Les gazelles tout sourire à l'arrivée

toute la beauté. Réactions de Carole Montillet, leader au général : "on ne s'est pas perdu, malgré les longues distances sans points de repère ! Superbe étape". Nos deux agents de police ne se sont pas perdues non plus et sont du coup remontées au classement. Le moral est bon !

#### 4<sup>ème</sup> étape

Avec déjà un prologue et 3 étapes derrière elles, beaucoup choisissent de jouer la prudence, de contourner les obstacles, quitte à perdre quelques kilomètres. Pas Linda et Céline ! Elles ont stablyoté les cap et les CP sur la carte, sur le capot de la voiture, et se sont élancées à l'assaut de l'océan de dunes ! Elles sont arrivées parmi les premières, ont pris une bonne douche et une bière fraîche, profité pleinement du bivouac en regardant les autres concurrentes arriver et répondu à leurs nombreux courriers électroniques. Moral au beau fixe et remontée spectaculaire dans le classement.

#### 5<sup>ème</sup> étape

Les équipages se sont élancés pour environ 11 heures de conduite sur 200 km de distance avec la possibilité de choisir deux itinéraires : soit le contournement par l'oued Mird, soit l'ascension le long d'une piste chaotique parsemée de nombreux blocs de pierre. C'est là où les deux Agathoises ont dû taper et percer le réservoir. Mais ce n'est que le lendemain, avec les vibrations, qu'elles s'en sont rendues compte...

#### 6<sup>ème</sup> étape marathon

Beaucoup d'équipages ont dû faire appel à l'assistance mécanique, tenter de résoudre provisoirement les problèmes mécaniques... ou simplement faire avec, comme Linda et Céline ! "Il nous restait un quart du réservoir et on avait trouvé 5 balises

sur 9. On a choisi de tenter un coup de poker, d'aller récupérer un dernier poste de contrôle perdu mais comptant pour 140 points au lieu des 60 habituels. Mais avec 2 heures de piste au minimum pour retourner au bivouac... Nous n'avons pas poussé la voiture mais c'était moins une, le réservoir était complètement à sec !" Sur la ligne d'arrivée, nos gazelles ont profité de ce moment tant attendu au milieu des cris de joie et des coups de klaxon.



Les gazelles ont dû se mettre à la mécanique...

### Bilan...

Après huit jours intenses d'épreuves sportives dans les zones les plus reculées du désert marocain, Linda et Céline ont réussi l'exploit du Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc. Cette "parenthèse de vie" leur aura fait découvrir une force physique et mentale insoupçonnée comme la gestion du stress, de la fatigue ou encore le dépassement de soi. "Nous sommes très heureuses de l'avoir fait jusqu'au bout. C'était dur mais on l'a fait et de surcroît on a terminé 5<sup>èmes</sup> sur 87 au "Classement Première Participation" soit 33<sup>èmes</sup> sur 129 au "Classement Général", c'est génial !". En fait, le plus difficile peut-être pour nos deux sportives ne fut pas la course en elle-même mais les mois qui ont précédé l'épreuve. Pour trouver des partenaires et boucler leur budget. D'ailleurs les partenaires associés, dont la Ville d'Agde, n'ont pas boudé leurs plaisirs quand nos héroïnes sont passées plusieurs minutes sur France 2 et ont fait le buzz sur internet en se "tankant" sur une dune devant Dominique Chapatte !

Les gazelles recherchant leur balise désespérément



### L'aventure continue...

## mais avec AURORE et SYLVIANE

La voiture a juste eu le temps de refroidir. Nos policières ont passé le relais à deux étudiantes infirmières, Aurore et Sylviane, qui sont en train de clore leurs trois années d'études. Elles veulent finir en beauté en s'investissant dans une action humanitaire "Enfants du Désert" lors du "Trophée Roses des sables" du 11 au 21 octobre 2012. Plusieurs tonnes de matériel seront ainsi récoltées à destination des enfants du sud marocain. Promis, nous vous raconterons leurs aventures dans un prochain journal.

Si vous désirez les soutenir : [www.nursesroses.fr](http://www.nursesroses.fr) ou tél. : 06 73 35 26 69

# Lemaître en stage à Agde

**D**u 7 au 12 avril derniers, et pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le club d'athlétisme d'Aix-les-Bains est venu parfaire sa préparation, avant les échéances de l'été, à Agde, au stade Louis Sanguin. 80 athlètes étaient présents pour l'occasion, toutes disciplines confondues avec, en chef de file, le champion d'Europe du 100 m, 200 m et 4 x 100 m, Christophe Lemaître. Ce dernier a profité des conditions idéales pour s'entraîner en vue des Jeux Olympiques de Londres 2012 qui ont actuellement lieu, et pour défendre ses titres aux Championnats d'Europe qui se sont tenus du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet. A ses côtés également présents sur les terres agathoises, Pierre-Alexis Pessonneaux, champion d'Europe du 4 x 100 m, Manuel Reynaert, titulaire du 4 x 100 m, ainsi que plusieurs internationaux français. En ce qui concerne le club d'Aix-les-Bains, les interclubs seront l'objectif de la saison avec, en ligne de mire, une meilleure performance que celle de l'année dernière, qui les avait vus terminer 6<sup>ème</sup>. Et quoi de mieux pour y parvenir que de se préparer de la meilleure des manières, en profitant des équipements de la Ville tels que le Centre Aquatique ou le Stade Sanguin ? La réponse, ce sont les athlètes qui nous la donneront au cours des compétitions prévues cet été. A suivre...

**Une préparation qui a porté ses fruits !**

Venu s'entraîner à Agde pour parfaire sa préparation pour les Championnats d'Europe 2012 au Stade Olympique d'Helsinki du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet, Christophe Lemaître n'a pas déçu sur la piste finlandaise. En effet, il a conservé son titre de champion d'Europe sur 100 m en signant un temps de 10 secondes 09, juste devant un autre Français, Jimmy Vicaut. Faisant l'impasse sur le 200 m, il a également accroché la médaille de bronze sur le relais 4 x 100 m avec ses compatriotes. Une belle moisson donc, positive en vue des Jeux Olympiques actuellement disputés à Londres et au cours desquels il doit affronter le gratin mondial, Usain Bolt en tête. Souhaitons-lui là aussi de réussir...





## COCKTAIL SPORTIF

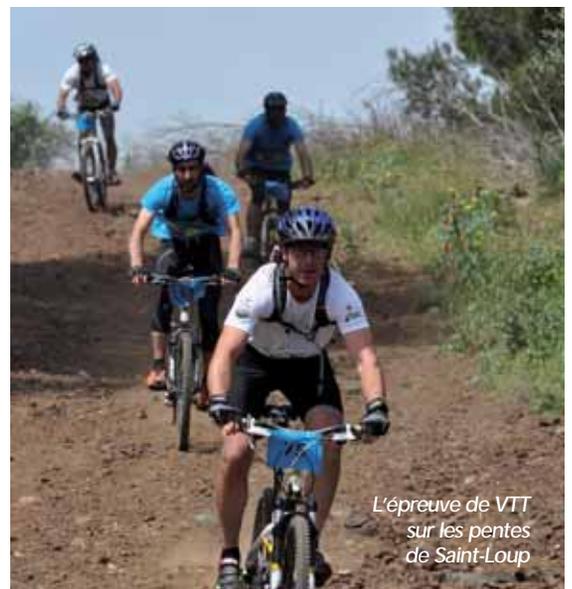
### pour la 7<sup>ème</sup> édition du Raid de l'Archipel

**A**moreux de la nature et sportifs aguerris étaient de sortie dimanche 13 mai à l'occasion du désormais traditionnel Raid de l'Archipel. Organisé par le Département des Sports de la Ville d'Agde pour la septième année consécutive, l'événement a connu cette année encore un vif succès avec pas moins de 186 participants. C'est en duo que ces derniers se sont présentés sur la ligne de départ du Palais des Sports, où le top a été donné à 9h00 par André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports.

Le parcours imaginé par les organisateurs, et ancré dans la découverte et la protection de la nature, n'a pas ménagé les ressources des coureurs. En effet, après une course à pied d'environ 2,5 km dans la cité agathoise, c'est un parcours en kayak de 4,5 km qui les attendait direction le site naturel de la Tamarissière pour une première course d'orientation de 2,5 km. Puis, retour aux kayaks afin de rejoindre la plage du Grau d'Agde pour une nouvelle course de 8,7 km, empruntant successivement le littoral agathois, le Mont Saint-Martin et une traversée urbaine pour rejoindre le Palais des Sports. A ce moment de la course, l'écart s'est creusé entre les participants, qui ont dû enfourcher leur VTT pour un parcours d'environ 16 km avec 400 mètres de dénivelé dans la pinède du Mont Saint-Martin, du Mont Saint-Loup et du Parc Lano dans laquelle s'insérait une seconde course d'orientation urbaine dans les quartiers du Môle et de la Roquille, au Cap d'Agde, d'une distance de 4 km.

Les quatre épreuves ont nécessité, pour certains, beaucoup de préparation, comme pour le premier duo masculin à franchir la ligne d'arrivée, "Los Débilos" composé de Didier Llantia et Teddy Vandesmet.

*L'un des binômes féminins lauréat en compagnie de l'Adjoint aux Sports André Tobena*



*L'épreuve de VTT sur les pentes de Saint-Loup*



*Ci-contre : L'un des duos masculins vainqueur de cette édition aux côtés du Conseiller Municipal Eric Oulieu*

*Ci-dessous : Les équipes sur la plage pour l'épreuve de course d'orientation*



*Ci-dessus : Le premier parcours de kayak comptait 4,5 km*

*Ci-contre : Sortie des kayaks de l'eau à la Tamarissière avant la course d'orientation*



Ces derniers ont terminé avec un temps record sur la totalité des épreuves et du parcours de 3h04'31". Belle performance également pour le duo féminin "Les Deuxines", alias Céline Guillot et Amandine Gauriau, qui sont arrivées à bout de ce raid en 4h06'30". Enfin, s'agissant du duo mixte, c'est Christine Cornez et Gilles Lelièvre, autrement dit la "Team Caméléon", qui affiche les meilleurs résultats en remportant la compétition en 3h14'48".

La course s'est achevée par un repas convivial autour d'une macaronade offerte aux participants et par la remise des prix où l'Adjoint au Maire André Tobena a félicité l'ensemble des équipes pour leur compétitivité ainsi que les agents municipaux pour la bonne organisation de ce septième Raid de l'Archipel.

# QUAND LA POÉSIE rencontre la photo...



**D**epuis le 19 mai, le Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine accueille une exposition pour le moins singulière. Intitulée "Grèce et Métamorphoses : l'héritage d'Ovide", elle vous invite à un voyage mythologique qui vous emmènera à la découverte de l'œuvre du poète grec Ovide, à travers le prisme de Jean-Luc Ramond.

Ce professeur de langues classiques est aussi un passionné de photos. Deux passions qu'il a combinées, tout d'abord en traduisant l'ouvrage d'Ovide, intitulé "Métamorphoses", pour ensuite l'illustrer grâce à ses photographies, avec l'aide de ses étudiants. Son œuvre photographique est à l'image des textes d'Ovide : constamment renouvelée, auréolée de mystères, inquiétante mais aussi lumineusement contrastée. Tel un peintre baroque "ténébriste" moderne, Jean-Luc Ramond sait révéler, sans jamais tout dévoiler, tout en mettant sa connaissance des textes originaux au service de son imagination.

Lors de l'inauguration officielle, le 18 mai, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore s'est montré très enthousiaste concernant cette exposition qu'il a qualifiée de "*belle initiative*" et qui à, sur Agde, "*ville aux origines grecques*", toute sa place.

Une série d'objets archéologiques, issus des collections du Musée Saint-Raymond de Toulouse, complète judicieusement les photographies de Jean-Luc Ramond. Cette exposition, que les visiteurs nocturnes

présents lors de la Nuit des Musées ont pu apprécier en avant-première, est à découvrir jusqu'au 23 septembre prochain ! Ne ratez pas la visite.





## une nuit à la sauce grecque



P our la 8<sup>ème</sup> édition de la Nuit des Musées, samedi 19 mai, le Musée de l'Ephèbe a opéré un véritable voyage dans le temps, destination la Grèce antique. Tout a commencé sur la pelouse située devant l'édifice, où un conte, agrémenté de danses, de poésies et de prestations scéniques de gladiateurs, a raconté la vie d'une jeune femme de l'époque. Malgré le temps maussade, les visiteurs ont apprécié ce mélange d'arts divers proposé en préambule de la soirée. A l'intérieur du Musée, entre décors et costumes helléniques, les couche-tard ont pu découvrir, en avant-première, l'exposition "Grèce et Métamorphoses, l'Héritage d'Ovide" du photographe Jean-Luc Ramond, inaugurée la veille au soir. Cette dernière met en relation le monde de la poésie

et de la photographie, les deux passions de Jean-Luc Ramond. Enfin, en plus de l'accès complet à l'ensemble des pièces du Musée et des collections permanentes, un spectacle de danse sur la déesse grecque Baubô a été présenté à trois reprises dans l'auditorium, faisant salle comble à chaque représentation. Un succès donc, pour cette 8<sup>ème</sup> édition de la Nuit des Musées, ainsi qu'a pu le constater Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Culture lors de sa venue.



# BACCHUS

## sauvé des eaux...

*Découverte en mer il y a 5 ans, une nouvelle œuvre a été mise en dépôt en mars dernier par le DRASSM\* au Musée de l'Ephèbe et d'archéologie sous-marine du Cap d'Agde. Elle est venue enrichir le département de la navigation antique du Musée.*

*\* Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines*

La découverte est belle. Elle a été faite par le DRASSM durant l'été 2007, lors d'une fouille programmée par Hélène Bernard sur le site de la plage de la Corniche 2, au large de Sète. Ce site, découvert en l'an 2000 par Jean-François Chierbert, a également livré des blocs de marbre gravés, plusieurs éléments de pompe de cale ainsi que des objets métalliques.

Il s'agit d'une tête sculptée en marbre gris veiné. L'œuvre mesure 19 cm de hauteur pour 11 cm de largeur et serait datée du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Le buste représente un jeune homme coiffé d'une couronne de feuilles de vigne et portant un collier de barbe aux fines boucles. Deux pans étroits de tissu retombent délicatement sur chacune de ses épaules. Il pourrait s'agir d'un portrait de Bacchus, dieu romain de la vigne et du vin, ou d'Hercule dionysiaque, qui devait surmonter un pilier hermaïque. Ces derniers font référence à Hermès, dieu des voyageurs. On les retrouvait traditionnellement le long des routes romaines et sur les carrefours. Il y a un syncrétisme entre Hermès et d'autres divinités, telles que Bacchus ou Janus, que l'on retrouve parfois au sommet de ces piliers.

Ce buste se trouvait à bord d'un bateau romain, qui fit naufrage sur nos côtes voilà 2 000 ans. On pourrait associer cet objet à un transport d'œuvres d'art, destinées à décorer une demeure romaine (décor domestique lié à la table ou au jardin). Mais peut-être appartenait-il au bateau lui-même. Dans ce cas, il aurait fait partie d'un petit autel votif permettant aux marins de demander la protection des dieux durant la traversée.



Nul ne saura jamais ce qu'il en fut réellement mais une chose est sûre toutefois : ce très bel objet est aujourd'hui visible au Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine du Cap d'Agde, au sein des collections du département de la navigation antique.



# musique maestro !

**// De la musique avant toute chose**. Cette phrase de Paul Verlaine sied parfaitement à l'Ecole Municipale de Musique d'Agde. Tout simplement parce que cet établissement "d'enseignement artistique et de développement culturel", véritable lien social, aujourd'hui niché en plein Cœur de Ville, sur la place Conesa, propose l'apprentissage de la musique quel que soit son âge, de 5 à 77 ans, en abordant une grande diversité de style musicaux et en s'adressant à l'ensemble des enfants agathois, par le biais d'interventions en milieu scolaire (53 classes en ont ainsi bénéficié en 2011-2012). En compagnie des 23 enseignants-musiciens qui y travaillent, on y apprend donc la pratique chorale et vocale, à jouer d'un instrument ou encore à jouer en orchestre ou en groupe. Et grâce à la politique tarifaire attractive pratiquée, tout le monde peut en profiter !

Sur Agde, on peut faire ses premiers pas en musique dès la grande section de maternelle grâce à l'Eveil Musical, qui permet à l'enfant, au-delà de l'exploration de sa voix, un éveil corporel et lui fait découvrir les timbres des instruments ainsi que la

manipulation des petites percussions. Puis viennent les cours individuels et collectifs, pour apprendre à jouer d'un instrument ou chanter. Pour les plus motivés, démontrant de véritables aptitudes, il existe même aujourd'hui des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) qui permettent aux élèves de suivre une scolarité classique en parallèle de cours dispensés au Conservatoire. Enfin, pour les plus grands, il est possible de chanter au sein de la chorale des "Agités du Vocal", dont les membres ne manquent pas une occasion pour faire entendre leur voix ! Les professeurs de l'Ecole eux-mêmes ne sont pas en reste puisqu'ils se mettent "en scène" lors d'événements musicaux qui font désormais partie intégrante du calendrier de la Maison des Savoirs. Autant dire que bonne humeur et éclectisme sont les maîtres-mots de ce lieu singulier et déjà prisé par plus de 350 élèves ! Si vous aussi vous voulez faire partie de l'aventure l'année prochaine, sachez que les inscriptions pour l'année 2012-2013 auront lieu **le samedi 15 septembre à l'Ecole de Musique de 14h00 à 19h00**.

## Les quatre missions de l'Ecole de Musique

- 1 Former les musiciens pour une pratique musicale durable**
- 2 Développer et accompagner les pratiques amateurs dans tous les courants musicaux en favorisant l'autonomie de chaque élève**
- 3 Animer la commune pour aller à la rencontre de la population**
- 4 Proposer une éducation musicale à l'ensemble des enfants scolarisés sur la commune en partenariat avec l'Education Nationale**

## L'Ecole en quelques chiffres...

Près de **400** élèves

**23** musiciens-enseignants spécialisés

**2** secrétaires

**1** coordinatrice

**1** directeur

**> Renseignements, informations <**

Ecole de Musique  
6 rue d'Embonne  
34300 Agde  
Tél. 04 67 000 600  
ecoledemusique@ville-agde.fr



# LA BELLE AVENTURE des collégiens de Cassin

*Ci-dessus, la classe de 5<sup>ème</sup> au grand complet lors de la cérémonie organisée au collège Cassin. Ci-dessous, les 4 représentants des collégiens et leur professeur à Paris pour y recevoir leur récompense*



son expérience personnelle sur ce thème. Au final, un power-point a été créé à partir de tous les témoignages et a été envoyé à l'Académie de Montpellier, qui a retenu le dossier et qui l'a transféré à Paris.

Mais la belle aventure ne s'est pas arrêtée en si bon chemin. En effet, sur 27 dossiers retenus dans toute la France, celui du Collège Cassin a attiré l'attention du jury et s'est vu au final classé 2<sup>ème</sup> de la catégorie Collège. Une belle récompense pour ce travail personnel et de longue haleine. Quatre élèves tirés au hasard, accompagnés par leur professeur d'histoire-géographie, sont ainsi allés représenter le collège à Paris, au Ministère de l'Éducation Nationale, installé à l'hôtel Rochechouart, au 111 rue de Grenelle, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement.

**U**n thème, l'égalité homme-femme, un professeur qui se lance complètement sur le sujet, et des élèves qui adhèrent au projet et y mettent toute leur énergie, cela ne peut que finir en apothéose. C'est la belle histoire de cette classe de 5<sup>ème</sup> du collège René Cassin, qui a été récompensée pour sa participation au Concours des Droits de l'Homme René Cassin. Ce n'est pas parce que le collège porte le nom du concours que cette classe y a participé, mais bel et bien parce que le projet a intéressé Madame Delpous, professeur d'histoire-géographie et ses élèves. Le thème portait sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour ce faire, chaque élève a analysé la situation au sein de sa propre famille et a rédigé un texte à partir de

Mais afin de rendre hommage à toutes les jeunes pouces qui ont participé au projet, le collège Cassin a organisé une petite cérémonie jeudi 9 février au sein de l'établissement. Elèves et parents ont ainsi pu découvrir des photos du voyage à Paris et la médaille d'argent du Concours, puis tous les collégiens ont reçu leur diplôme, ainsi qu'un livre et un DVD, tout deux portant sur des grandes figures féminines de l'histoire (Iphigénie, Persépolis, Ariane, Cassandre, la Jeune Fille à la Perle...) que les élèves pourront s'échanger, afin, dans un but pédagogique, de poursuivre la discussion sur le thème qui leur a permis d'atteindre la 2<sup>ème</sup> place de ce Concours des Droits de l'Homme René Cassin 2011. Un joli rayonnement pour la Ville d'Agde, et une expérience qui aura marqué tous ceux qui ont participé à cette belle aventure.



# JEAN-GABRIEL VICTOR de Moléon

Suite de notre série de portraits historiques des grands hommes qui ont marqué l'histoire d'Agde.

**N**é à Agde le 14 juillet 1784, il est le fils de Jean Timoléon Tuleu de Moléon, lieutenant des grenadiers royaux au régiment de Chartres, directeur du bureau de La Poste d'Agde et de Marie Surugues. Il se marie le 16 juin 1829 à Paris avec Caroline Guilbeau de la Mégerie, originaire de Saint-Germain-en-Laye. Le couple aura plusieurs enfants dont Charles Victor Alphée, né le 15 mai 1830, et Anatole Gabriel Étienne, né en 1835 et qui décédera le 22 septembre 1859. Jean-Gabriel Victor de Moléon décède à Paris le 22 juillet 1849, sa femme le 16 décembre 1871.

Entré à Polytechnique le 10 novembre 1801, il intègre le Service des Mines le 29 octobre 1803. Nommé ingénieur principal au Service du Cadastre à Versailles, il devient directeur du domaine de la liste civile et prend sa retraite vers 1830.

Par ailleurs, il devient, le 14 octobre 1820, membre associé de l'Académie Royale des Lettres et des Beaux-arts de Belgique et le 1<sup>er</sup> mai 1821, il est nommé secrétaire perpétuel de la Société Royale Académique des Sciences de Paris.

Recueil manufacturier de la Salubrité public et des Beaux Arts, 1829 (AMA, PER)



Extrait du registre matricule de l'école Polytechnique (Collection Ecole Polytechnique)



Du Choléra Morbus, 1831 (Collection particulière)



Du développement à donner à notre industrie intérieure, 1839 (Collection particulière)

## Publications

- 1819, *Du développement à donner à [...] notre industrie intérieure et de l'affermissement de nos rapports commerciaux avec les pays étrangers*, avec L. S. Lenormand.
- 1820-1826, *Annales de l'Industrie Française*.
- 1824, *Description des expositions des produits de l'industrie française faites à Paris depuis leur origine jusqu'à celle de 1819* avec L.-S. Le Normand.
- 1827, *Recueil industriel de la Salubrité publique et des Beaux-arts*, revue mensuelle.
- 1828-1843, *Rapports généraux sur la Salubrité Publique depuis 1802 jusqu'en 1826*.
- 1829, *Revue sommaire du Recueil manufacturier*.
- 1830, *Annale de la Société Royale des Prisons*.
- 1831, *Du Choléra Morbus*, notice générale sur cette maladie.
- 1832, *Notice sur l'utilité des Conseils de Salubrité*.
- 1834, *Mémoire et extrait de délibération des Chambres de Commerce et des Chambres des Arts et Manufactures*.
- 1835, *Description de l'exposition des produits de l'industrie en 1834*, avec MM. Cochaud et Desormeaux.
- 1839, *Description de l'exposition industrielle et artistique de 1839 ou statistiques industrielles*.
- 1844, *Rapport sur une machine destinée à employer la vapeur d'éther comme force motrice*.

# 2 600 ans... et plus !



L'époque "39-45"



Le folklore gitan

**F**orcément, lorsqu'on a 2 600 ans, voire plus, il y a beaucoup à raconter. Beaucoup d'histoire mais aussi d'histoires. C'est là tout l'enjeu de la manifestation "Agde au fil du temps" qui a eu lieu cette année encore, comme chaque année, le week-end des 26 et 27 mai dans le Cœur de Ville d'Agde : faire revivre les grandes époques qu'Agde a traversées.

Ainsi, c'est au travers de différents - et nombreux - tableaux vivants, de reconstitution, de jeux, mais aussi de saynètes et de spectacles que l'histoire de notre ville s'est montrée aux visiteurs sous un jour vivant. Depuis les Grecs et les Romains jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, en passant par les Vikings, le Moyen-Age et la Renaissance ou encore le XVII<sup>ème</sup> siècle, les incursions des pirates et l'Empire, sans oublier la Belle Epoque, l'Occitanie et le folklore gitan, c'est toute une galerie de personnages costumés que les nombreux promeneurs venus participer à l'événement ont pu rencontrer.

Comme l'a rappelé le Maire Gilles D'Ettore, venu assister, le dimanche soir, à la clôture de la manifestation en compagnie d'Agnès Lambiès, Adjointe en charge de l'Age d'Or, "l'importance de l'histoire d'Agde, et l'importance que prend cette manifestation d'année en année, avec une qualité qui est toujours au rendez-vous et qui permet aux adultes mais aussi aux enfants de se rendre compte de la richesse culturelle des différentes époques qu'a connu notre ville et de rendre cette dernière vivante. Merci à tous les bénévoles et à tous les participants". Et rendez-vous l'année prochaine, mêmes lieux, mêmes dates !

Retour dans les années 30 place Jean Jaurès

La Marine a revécu ses plus belles heures sur les quais au pied de la Cathédrale





Au sein du quartier Occitanie, l'atelier Théâtre du Pôle Age d'Or du CCAS a proposé des démonstrations de danses languedociennes et chanté des hymnes occitans (le Se Canta et la Dagtenco) tandis que les maternels de Victor Hugo au Grau d'Agde ont interprété, le samedi, place du Jeu de Ballon, des danses traditionnelles carnavalesques (comme la danse du soufflet). Les Amis du Cheval Marin ont permis aux enfants agathois de pousser de l'intérieur le Cheval Marin, animal totemique d'Agde, pour le faire circuler place du Jeu de Ballon ; enfin, l'atelier Sardanes du Pôle Age d'Or du CCAS a présenté, tout au long du week-end, des danses traditionnelles catalanes autour d'un mât de cocagne

Grecs et Romains s'étaient installés en bas de la Promenade



Les pirates avaient abordé sur la Promenade

Combat de chevaliers du Moyen-Age



Reconstitution de l'époque Empire



# LA PROCESSION DU SAINT-CHRIST

## a réuni les foules

**T**radition agathoise très suivie durant les fêtes pascales, la procession du Saint-Christ s'est déroulée le 5 avril au soir dans les rues du Cœur de Ville. C'est de l'église Saint-Sever, où l'ensemble des participants s'était réuni, que le Père Yannick Casajus et le Maire Gilles D'Ettore, tous deux membres de la Confrérie du Saint-Christ, ont ouvert la Grande Procession. A leurs côtés, les Belles Agathoises en costume traditionnel, la chorale Mélopoïa, venue interpréter plusieurs chants, la Peña "Los Amigos", mais aussi les joueurs, les pêcheurs et les viticulteurs qui ont porté à tour de rôle le Saint-Christ dans les rues d'Agde. Suivi par de nombreux fidèles et disciples des confréries régionales, le cortège a fait tour à tour escale devant l'église Saint-André, puis la Maison du Cœur de Ville, et enfin le parvis de la cathédrale Saint-Etienne. L'occasion, à chaque halte, de lire des textes retraçant l'histoire du Saint-Christ, lequel a ensuite rejoint Saint-Sever.



## Compte Administratif 2011 de la Ville : la réalité masquée

La présentation, en conseil municipal du mois de mai, du compte administratif 2011 de la commune a permis de connaître les chiffres réels de l'état de nos finances en fin d'exercice. Et comme d'habitude, l'auto-satisfaction de la majorité municipale fut de mise, l'objectif étant de nous vendre, par de beaux tableaux, l'efficacité budgétaire de son action. Cette attitude pourrait prêter à sourire s'il ne s'agissait pas du denier public. En effet, ce compte administratif 2011 reflète surtout la facilité déconcertante avec laquelle la majorité manipule les chiffres pour les enjoliver mais la réalité, au détriment du contribuable Agathois, est tout autre.

Tout d'abord concernant les charges de fonctionnement. La majorité municipale poursuit l'accroissement des dépenses qui, après une accalmie en 2009, repartent à présent à la hausse. En 11 ans, les charges de fonctionnement ont augmenté de plus de 22 % soit plus de 10,5 millions d'euros supplémentaires ! Le résultat de cette hausse des charges de fonctionnement est que l'on actionne à nouveau le levier fiscal pour imposer une pression fiscale assénée sans aucune retenue aux Agathois. En 2011, 67 % des produits de fonctionnement proviennent des impôts et taxes, soit plus de 1 300 000 supplémentaires par rapport à 2010, un record ! Depuis 2008, le montant des impôts directs a augmenté de + 28 %. La crise que nous traversons aurait du inciter notre maire à baisser au contraire cette pression fiscale sur nos administrés. A contrario, après avoir supprimé les abattements, les exonérations, ajouté toutes les taxes possibles et inimaginables, cette pression fiscale est plus forte que jamais.

Concernant la maîtrise de la dette, elle n'est effective que par le fait de la baisse des emprunts durant l'année 2011. Ceci est du notamment à l'annulation de plus 3 600 000 d'investissement prévus pour l'ensemble des dépenses d'équipement. Ces crédits seront reportés sur 2012. Et il faudra bien les financer. Cela s'appelle de la cavalerie. Si l'on rajoute à cela, la dilapidation du patrimoine foncier de la commune par le biais de ventes récurrentes, la majorité municipale joue de facilités diverses pour équilibrer les comptes. Pour autant, seul 6,5 % de nos investissements sont financés par les subventions traduisant la légèreté avec laquelle notre maire monte les dossiers de financement des investissements communaux en laissant filer au passage de l'argent public payé par le contribuable.

Au final, ce compte administratif est inquiétant pour l'avenir. Nous sommes bien là encore dans la fuite en avant de nos finances. Par des tours de passe passe, la majorité municipale joue avec les millions pour donner l'impression de maîtriser les choses. Hélas, elle ne fait que retarder les réelles difficultés sans tenir compte du respect du denier public, laissant augurer pour les Agathois, des lendemains qui déchantent.

### Une évolution des charges de fonctionnement inférieure à l'inflation

Au Compte Administratif 2011, les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 56 368 137 euros, soit une évolution de + 1,5 % par rapport à 2010, alors que l'inflation moyenne en 2011 s'établissait à 2,1 %. En 2010, ces mêmes dépenses avaient évolué de 0,29 % par rapport à 2009.

Les dépenses réelles de fonctionnement évoluent de + 10 530 260 euros sur la période 2000 à 2011, soit + 22,97 %. Il convient de préciser que cette évolution est liée notamment au contrat de Partenariat Public Privé pour la gestion de l'éclairage public conclu en 2007, qui a conduit à inscrire en section de fonctionnement 1 million d'euros, auparavant imputés en section d'investissement et à l'intégration au budget principal de la Ville en 2007, du budget du Tennis à hauteur de 0,5 million d'euros. Si l'on neutralise ces charges, les dépenses réelles de fonctionnement ne progressent plus que de 19,70 % sur la période. Une progression inférieure à la moyenne de l'inflation sur la période 2000 à 2011 (+ 20,9 %).

### Des recettes fiscales renforcées par le dynamisme économique et touristique de notre cité

L'importance du tourisme et de son développement sur notre commune permettent à la Ville de disposer de recettes supplémentaires telles que les prélevements sur le Casino, la taxe de séjour et les parkings payants du 15 juin au 15 septembre, qui concourent à augmenter significativement le produit des impôts et taxes sans pour autant peser sur les contribuables agathois. En 2011, le chapitre impôts et taxes a évolué de + 1,3 million d'euros soit une hausse de + 3 % par rapport à 2010, ce qui vient souligner le dynamisme touristique et économique de notre cité.

Ainsi, avec des taux constants, le produit de la fiscalité directe est en progression de + 2,1 %. Cette progression est liée à l'évolution nominale des bases (+ 2 % prévue par la loi de Finances) et à leur évolution physique qui mesure le dynamisme du patrimoine immobilier sur la commune (+ 0,8 % pour la Taxe d'Habitation). Les droits de stationnement sur les parkings du Cap d'Agde ont évolué de 17 % soit un produit de 936 223 euros.

Quant aux droits de mutation, ils progressent de + 19,2 % (soit un produit de 2,9 millions d'euros).

Il est toutefois nécessaire de souligner que le chiffre de 28 % avancé par l'Opposition pour caractériser l'augmentation des recettes fiscales est totalement fantaisiste.

### Un endettement en baisse et des investissements en hausse

Les emprunts réalisés en 2011 se sont élevés à 4 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, l'encours de dette de la Ville d'Agde s'élève à 57,21 millions d'euros contre 58,56 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une baisse de l'endettement de 1,35 million d'euros (correspondant à - 2,3 %).

Les frais financiers en 2011 (hors P.P.P.) s'élèvent à 1,7 million d'euros et diminuent de 2,7 % par rapport à 2010 du fait de la baisse des taux d'intérêts.

Les dépenses d'équipement réalisées en 2011 se sont élevées à 10,9 millions d'euros, contre 8,3 millions d'euros en 2010. Il est à noter que les acquisitions sont en hausse de 88,6 % par rapport à 2010 (soit une progression de + 0,2 million d'euros). De même, les travaux dans les bâtiments, voirie, réseaux et construction sont en hausse de 41 % par rapport à 2010 (soit + 2,1 millions d'euros).

1,1 million d'euros de subventions et participations ont été encaissées au titre des projets d'investissement de la Ville en 2011, soit 10 % de nos investissements.

### Un patrimoine foncier communal enrichi

Le produit des cessions réalisées par la Ville en 2011 s'est élevé à 0,36 million d'euros (dont le lot 3 Jardin de Diane : 178 286 euros ; le terrain de La Méditerranéenne : 151 400 euros et divers délaissés : 26 850 euros).

Les acquisitions foncières réalisées par la Ville en 2011 se sont élevées à 0,46 million d'euros (dont foncier terrain : 76 049 euros ; terrains de voirie : 38 375 euros ; schéma d'intervention foncière : 66 556 euros ; immeuble de La Méditerranéenne : 150 860 euros et construction sur l'île des Loisirs : 58 037 euros).

# du conseil

## Finances Publiques

### Adoption des taux d'imposition 2012 et de la surtaxe eau et assainissement

Adoptés **A LA MAJORITE DES VOTANTS** (7 CONTRE de l'Opposition et 1 ABSTENTION d'Henri Couquet), les taux ont été, comme l'a souligné le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, "maintenus à leur niveau antérieur, soit : 18,99 % pour la Taxe d'habitation, 25,46 % pour le Foncier bâti et 65,02 % pour le Foncier non bâti". Dans la foulée, et toujours **A LA MAJORITE DES VOTANTS** (9 ABSTENTIONS de l'Opposition et d'Henri Couquet), les élus ont adopté les surtaxes eau et assainissement, qui ont elles aussi été maintenues au même niveau qu'en 2011, à savoir : 0,32€ HT/m<sup>3</sup> pour la surtaxe communale de l'EAU et 0,30€ HT/m<sup>3</sup> pour la surtaxe communale de l'ASSAINISSEMENT.

### Tarifs des halles, foires et marchés 2012

Après consultation de la Commission Paritaire des Marchés réunie le 13 décembre 2011, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'actualisation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 que lui a présenté Géraldine Kervella, Conseillère Municipale chargée des Relations avec les administrés du centre ville, du Commerce agathois et du Développement des Métiers d'Art. Il a ainsi décidé, **A LA MAJORITE DES VOTANTS** (7 CONTRE de l'Opposition et 2 ABSTENTIONS d'Henri Couquet et Florence Denestèbe), de reconduire en 2012 les tarifs fixés par la délibération du 20 décembre 2010 tout en en actualisant certains comme suit :

- 21 euros pour les ventes diverses (comme les chrysanthèmes)
- De 4,40 euros à 2,20 euros le m<sup>2</sup> par semaine pour les forains selon la surface (tarif dégressif) soit : 4,40 euros entre 0 et 25 m<sup>2</sup>, 3,70 euros entre 26 et 50 m<sup>2</sup>, 3,10 euros entre 51 et 100 m<sup>2</sup>, 2,70 euros entre 101 et 200 m<sup>2</sup> et 2,20 euros pour 201 m<sup>2</sup> et plus.
- De 50 à 300 euros par jour pour les cirques selon leur taille : 50 euros pour les petits métiers, 104 euros pour les petits cirques et 300 euros pour les grands.
- 18,40 euros par jour et par unité pour les expositions diverses (que ce soit les véhicules ou les salons d'expo).
- 6,60 euros par jour et 10 euros par soirée pour 2 mètres linéaires pour les artistes peintres.
- Enfin, de 5,80 à 11,60 euros le m<sup>2</sup> par mois pour les attractions manèges enfants selon les modalités suivantes : 11,60 euros pour les manèges saisonniers et pour les manèges annuels, 5,80 euros sur la période allant du 01/10 au 31/03 et 10,60 euros pour la période du 01/04 au 30/09.

Ces différentes tarifications s'entendent au mètre linéaire, pour une profondeur d'emplacement maximale de 2 mètres.

### Tarifs 2012 de la barrière du Village Naturiste

**A LA MAJORITE DES VOTANTS** (7 CONTRE de l'Opposition et 2 ABSTENTIONS d'Henri Couquet et Florence Denestèbe), le Conseil a ensuite reconduit les tarifs de la barrière d'entrée du Village Naturiste, tels que fixés par la délibération du 5 mai 2011 et que lui a présenté Gérard Millat, Conseiller Municipal chargé du Développement économique. Seul le tarif des "cartes invitations UPTN" a été revalorisé, passant de 20 euros à 30 euros.

Principalement marqué par l'adoption des différents budgets (voir notre article en pages Finances Publiques du Journal n°70), le Conseil Municipal du 9 janvier a été l'occasion pour les élus agathois d'acter une trentaine de questions dans les domaines de l'aménagement durable du territoire, des travaux, de l'administration générale et des marchés. Voici ce qu'il faut retenir de cette première séance publique de l'année 2012.

## Patrimoine *Demande de subvention pour la conservation préventive des bronzes du Musée de l'Ephèbe et d'archéologie sous marine : nouveau dispositif de traitement de l'air, sondes et vitrines*

Ainsi que l'a rappelé Christine Antoine, Conseillère Municipale

et Vice-Présidente de l'Agglomération Hérault Méditerranée chargée de l'Action en faveur du Patrimoine, "la ville d'Agde, très attachée à son patrimoine, présente, au sein du Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie sous-marine labellisé "Musée de France", une collection de bronzes trouvés *in situ* d'une exceptionnelle qualité dont la conservation nécessite le respect de normes de climat particulièrement draconiennes. Or, le système actuel de chauffage-climatisation des salles du département des bronzes est obsolète et ne fonctionne plus.

C'est pour répondre à ces impératifs, définis en partenariat avec les spécialistes du Centre de Conservation et de Restauration des Musées de France (C2RMF), qu'il est nécessaire de doter aujourd'hui le musée d'un nouveau dispositif de traitement de l'air qui permettra de réguler la température et l'hygrométrie, ainsi que de matériels

de mesure (sondes) et de présentation (vitrines hermétiques) spécifiques.

Le coût estimatif de cette opération s'élève à 97 000 euros HT pour le dispositif de traitement de l'air, à 14 550 euros HT pour l'acquisition des vitrines et à 2 583 euros HT pour celle des sondes soit un coût global estimé à 114 133 euros HT.

Dans le cadre du financement de ces investissements il vous est proposé aujourd'hui de solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon (D.R.A.C. - L.R.), du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, du Conseil Général de l'Hérault et de tous les institutionnels concernés".

Une question adoptée **A L'UNANIMITE**.

## ENVIRONNEMENT

Véronique Salgas, Conseillère Municipale déléguée à la Protection des espaces sensibles, aux Energies renouvelables et à l'Agenda 21, a présenté au Conseil plusieurs questions relatives à l'environnement, qui ont toutes été tour à tour adoptées A L'UNANIMITE.

### **Demande de financement pour la mise en œuvre de mouillages écologiques : signature d'un contrat Natura 2000 marin**

Le littoral agathois recèle une importante biodiversité d'espèces animales et végétales ainsi que la présence d'habitats naturels d'intérêt communautaire au titre de la Directive "Habitats" et notamment les herbiers de Posidonies. Cette présence d'espèces remarquables a conduit, dès 2006, à l'inscription de ce site marin dans le réseau Natura 2000 qui a été reconnu en septembre de la même année par la Communauté Européenne comme Site d'intérêt Communautaire (SIC). Afin de limiter l'impact du mouillage des différents bateaux à proximité du rocher de Brescou, il est envisagé la mise en place de 30 mouillages écologiques. Au titre du site Natura 2000, la Ville a la possibilité de signer avec l'Etat un contrat Natura 2000 marin, pour une durée de 5 ans, qui permet de financer la réalisation de cette opération à hauteur de 50 %, sachant que le coût, pour les cinq années, est estimé à 161 760 euros HT ainsi que les suivis scientifiques associés.

### **Validation par la Commune de l'extension du périmètre du site Natura 2000 "Posidonies du Cap"**

Le site marin "Posidonies du Cap d'Agde" a été proposé en 1998 pour figurer au réseau Natura 2000, au titre de la directive "Habitats" pour la richesse et la spécificité des habitats naturels sous-marins qui le composent. Dès septembre 2006, la Communauté Européenne a reconnu ces "Posidonies" comme SIC. Le comité de pilotage (COPIL) du site, qui s'est réuni le 1<sup>er</sup> février 2008, a validé le document d'objectif (DOCOB) réalisé par l'ADENA, qui a été également désignée comme structure animatrice pour la mise en œuvre de ce DOCOB, approuvé par arrêté préfectoral en date du 29 mai 2008. Lors de ce COPIL, il a été également proposé et validé une extension du périmètre du site jusqu'à la limite des 3 milles afin de couvrir l'ensemble du rocher de Brescou et de prendre en compte les habitats d'intérêts communautaires correspondants au coralligène. Le Préfet Maritime de Méditerranée et le Préfet de l'Hérault sollicitent aujourd'hui, en application de l'article R.414-3 du Code de l'Environnement, l'avis de la Commune sur cette extension de périmètre. Une extension actée par le Conseil en ce 9 janvier.

### **Adoption du Pacte d'Istanbul pour l'Eau**

Les forums mondiaux de l'eau réunissent tous les trois ans l'ensemble des organisations dans le domaine de l'eau et sont une plateforme d'échanges et de partenariat entre les divers intervenants à l'échelle mondiale. Ces forums sont organisés par le Conseil Mondial de l'Eau créé en 1996 par des associations professionnelles de l'eau et les agences des Nations Unies.

La Ville de Marseille a été retenue comme lieu du 6<sup>ème</sup> Forum de l'eau qui a lieu cette année du 12 au 17 mars. Au même titre que les gouvernements et les parlementaires, les collectivités locales ont été étroitement associées aux 5 précédents forums. Pour le Forum de Marseille, un engagement fort des collectivités locales est souhaité par le gouvernement français, et ce, dans la continuité de ce qui a déjà été bâti, en particulier lors du 5<sup>ème</sup> Forum d'Istanbul en 2009.

En effet, l'un des résultats pour les collectivités locales a été le "Pacte d'Istanbul pour l'Eau" qui reconnaît l'importance de l'eau comme bien public et la nécessité de bien la gérer pour garantir un bon accès des populations à ce bien précieux. Ce pacte propose donc des engagements généraux et des exemples de cibles qui doivent être déclinées en applications par les collectivités signataires. Cette déclinaison est laissée à l'appréciation de la collectivité locale signataire.

La commune d'Agde a, depuis de nombreuses années, engagé une politique à l'égard de l'eau et applique donc les principes du pacte. C'est pourquoi, le Conseil a décidé de signer le formulaire d'adhésion au Pacte d'Istanbul pour l'Eau, et de préparer l'annexe technique récapitulant les engagements de notre ville en faveur de la bonne gestion de l'eau.

### **Site du Bagnas : extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral et signature d'une convention de gestion du domaine terrestre et maritime**

Le Conservatoire du Littoral a sollicité la Ville dans le cadre de sa volonté de procéder à l'extension de son périmètre d'intervention sur le territoire communal et plus particulièrement sur le site du Bagnas pour une superficie supplémentaire de 25 hectares. Le secteur envisagé pour cette extension prioritaire concerne des terrains situés en zone de préemption des espaces naturels sensibles, en limite de zone d'urbanisation et faisant l'objet d'une déprise agricole. L'intégration de ces terrains, situés le long du Canal du Midi et à proximité du domaine du Petit Clavelet, permettra la création d'une zone tampon contigüe aux terrains de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas. En application de l'article L.322-1 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de cette extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral.

Dans la foulée, les élus ont approuvé la signature d'une convention relative à la gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas, entre le Conservatoire du Littoral, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, l'ADENA et la Ville. En effet, si la Réserve du Bagnas, qui s'étend sur 561 hectares, se situe sur le territoire communal, elle est, tout comme les 42 autres hectares de terrain contigu, propriétés du Conservatoire du Littoral. Or, par convention-cadre en date du 15 septembre 2006, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a été désignée comme gestionnaire de l'ensemble des terrains du Conservatoire du Littoral situés sur le territoire intercommunal soit 874 hectares tandis que la gestion de la Réserve a été contractuellement confiée par l'Etat à l'ADENA. C'est afin de gérer au mieux ce site que cette contractualisation intervient donc aujourd'hui.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Élargissement de la route de Rochelongue : lancement de la déclaration d'Utilité Publique et acquisition de six parcelles dans le cadre de ce projet

Thierry Nadal, Adjoint en charge de l'Application du droit des sols, a présenté au Conseil plusieurs questions relatives à la route de Rochelongue.

La première, adoptée **A L'UNANIMITE**, concerne l'engagement de la procédure permettant de déclarer d'utilité publique le projet d'élargissement à 22 mètres de la route, dans sa partie située entre le pont qui enjambe la route départementale n°612 et le rond-point de Rochelongue. *"Ce projet impose l'acquisition d'une emprise de 12 747 m<sup>2</sup>, concernant 43 parcelles appartenant à environ 104 propriétaires privés, située dans les sections cadastrales LR, LS, NA, NC et NE et en zone NC2 du POS, a expliqué Thierry Nadal. Des propositions d'acquisition à l'amiable ont été adressées à l'ensemble des propriétaires au mois de mai 2011, par lettre recommandée avec accusé de réception, sur la base d'une valeur vénale de référence en zone NC2 de 6 euros/m<sup>2</sup>. Plusieurs accords ont d'ailleurs déjà été obtenus. Toutefois, le nombre important de propriétaires concernés rend nécessaire la déclaration d'utilité publique et de cessibilité afin que ce projet ne soit pas bloqué par un éventuel désaccord de l'un des propriétaires".*

Dans la foulée, et chaque fois **A L'UNANIMITE**, le Conseil a approuvé l'acquisition de six parcelles liées à cette opération :

- La parcelle cadastrée NC en cours de numérotation d'une surface d'environ 62 m<sup>2</sup> (issue de la division de la parcelle cadastrée NC 0039), pour un total d'environ 372 euros, les frais d'acte notarié étant à la charge de la Commune.
- La parcelle cadastrée LS en cours de numérotation d'une surface d'environ 110 m<sup>2</sup> (issue de la division de la parcelle cadastrée LS 0049), pour un total d'environ 660 euros, les frais d'acte notarié étant à la charge de la Commune.
- La parcelle cadastrée LS en cours de numérotation d'une surface d'environ 234 m<sup>2</sup> (issue de la division de la parcelle cadastrée LS 0069), pour un total d'environ 1 404 euros, la Commune prenant en charge les travaux de démolition et de remplacement à l'identique de la clôture et de la haie existante ainsi que les frais d'acte notarié.
- La parcelle cadastrée LS en cours de numérotation d'une surface d'environ 136 m<sup>2</sup> (issue de la division de la parcelle cadastrée section LS numéro 0070), pour un total d'environ 816 euros, la Commune prenant là encore en charge les travaux de démolition et de remplacement à l'identique de la clôture et de la haie existante ainsi que les frais d'acte notarié.
- La parcelle cadastrée NC en cours de numérotation d'une surface d'environ 263 m<sup>2</sup> (issue de la division de la parcelle cadastrée NC 0088), pour un prix total d'environ 1 578 euros, la Commune prenant là aussi en charge les travaux de démolition et de remplacement à l'identique de la clôture et de la haie existante ainsi que les frais d'acte notarié.
- La parcelle cadastrée NC en cours de numérotation d'une surface d'environ 117 m<sup>2</sup> (issue de la division de la parcelle cadastrée NC 0053), pour un total d'environ 702 euros, les frais d'acte notarié étant à la charge de la Commune.

## En bref...

### Attribution de subvention aux associations pour l'exercice 2012

**A L'UNANIMITE DES VOTANTS** (2 ABSTENTIONS d'Henri Couquet et Serge Jene), le Conseil a décidé d'allouer un premier acompte sur leur subvention de fonctionnement 2012 à six associations sportives de la ville comme suit : 25 000 euros à Agde Basket, 13 500 euros à Agde Hand Ball, 32 500 euros à Agde Marseillan Volley Ball, 80 000 euros au RCOA (Racing Club Olympique Agathois), 70 000 euros au ROA (Rugby Olympique Agathois) et 19 000 euros au TCCA (Tennis Club du Cap d'Agde).

Comme l'a précisé André Tobena, Adjoint en charge des Sports, "ces associations ont produit, à l'appui de leur demande, un budget prévisionnel, un projet d'activités et un bilan de l'exercice écoulé et ont rempli un questionnaire concernant, notamment, leur nombre d'adhérents et l'ensemble des services ou activités offerts à la population agathoise".

Le Conseil a aussi décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à 3 associations : 1 200 euros au Centre Culturel Juif du Biterrois pour sa participation aux frais de voyage de 2 lycéens agathois à Auschwitz dans le cadre d'un devoir de mémoire, 5 000 euros à Hydro Force 34 pour sa participation au Championnat du monde de Jet-ski en Guadeloupe et 1 500 euros à Capagazelles pour sa participation au Rallye des Gazelles 2012.

### Adoption de la carte scolaire pour la rentrée 2012

Comme l'a expliqué Martine Vibarel-Carreau, Adjointe déléguée à l'Éducation, "Monsieur l'Inspecteur d'Académie demande à la commune de se prononcer sur la carte scolaire de la rentrée de septembre 2012. Les prévisions d'effectifs, effectuées à partir de la méthode des taux apparents de passages et transmises à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, laissent présager que le nombre d'inscrits dans l'enseignement primaire pour la rentrée 2012/2013 sera de 2 060 élèves (hors CLIS et classe passerelle) contre 2 063 à la rentrée

de septembre 2011.

Ainsi, 714 élèves devraient être accueillis en section maternelle et 1 346 en section élémentaire. Au vu de ces estimations, il vous est proposé de demander à Monsieur l'Inspecteur d'Académie le maintien des postes existants, mais aussi d'accorder, à titre exceptionnel, une décharge complète à la direction de l'école élémentaire Anatole France, établissement qui recense près de 300 élèves". Une décision adoptée A L'UNANIMITE DES VOTANTS (3 ABSTENTIONS : Henri Couquet, Henri Grimal et Hélène Pascual).

### **Avenant N°5 au contrat de DSP des Ports et du Centre Nautique**

A L'UNANIMITE, les élus ont adopté cet avenant au contrat de Délégation de Service Public (DSP) relatif à la gestion des ports et du centre nautique. Celui-ci prend en compte une modification du périmètre du service public délégué et les conséquences financières afférentes. En effet, comme l'a expliqué le Maire Gilles D'Ettoire, "les services de l'Etat ont demandé que la plage Richelieu, soit une superficie de plage de 24 800 m<sup>2</sup> pour un linéaire de 190 mètres, soit incluse dans le périmètre du traité de concession des plages au titre du domaine public maritime. Par conséquent, il est nécessaire de mettre en cohérence le périmètre de la DSP conclu avec la SODEAL avec le périmètre des concessions de plages conclu avec l'Etat. Ainsi, cette modification du périmètre entraîne pour la SODEAL la suppression de la recette générée par l'occupation de la plage Richelieu par le "Lézard Beach". Il en résulte que la part fixe de la redevance payée par la SODEAL au titre de cette DSP est réduite du montant de cette recette, à due proportion, à compter de 2011 et jusqu'en 2020. Le nouveau montant de la part fixe de la redevance est donc le suivant : 286 747 euros par an pour les années 2011 à 2019 et 143 374 euros pour 2020".

### **Aménagement de la zone du Petit Pioch : acquisition de deux parcelles**

Thierry Nadal, Adjoint en charge de l'Application du droit des sols, a présenté dans la foulée au Conseil deux acquisitions de parcelles intervenant cette fois "dans le cadre de l'aménagement de la zone du Petit Pioch, qui concerne l'extension du Golf. Ce projet va également nous permettre d'embellir l'entrée de ville et de réhabiliter l'ancienne décharge". C'est dans ce cadre que "la Commune a pris contact avec les différents propriétaires privés possédant une parcelle dans le périmètre de ce projet". Deux d'entre-eux ont d'ores et déjà approuvé la cession de leur bien. Ainsi, le propriétaire de la parcelle cadastrée ND 0014 d'une surface de 557 m<sup>2</sup> cède celle-ci à l'amiable moyennant la somme de 3 342 euros et la prise en charge des frais de notaire par la Commune. Enfin, s'agissant des parcelles cadastrées ND 0063 et 0064 d'une contenance respective de 605 m<sup>2</sup> et 606 m<sup>2</sup>, situées au lieu-dit "Petit Pioch Sud" en zone NC2 du Plan d'Occupation des Sols (POS), un accord a été trouvé avec la propriétaire. Cet accord prévoit un échange sans soulte avec la parcelle communale cadastrée HC 0087 d'une contenance de 10 430 m<sup>2</sup>, située au lieu-dit "La Mative Basse" en zone 3NDA du POS. Comme Thierry Nadal l'a précisé enfin, cette dame "est également propriétaire en indivision de la parcelle cadastrée ND 0014 d'une contenance de 557 m<sup>2</sup> pour laquelle elle a également donné son accord avec les autres indivisaires".

Ces deux acquisitions ont été tour à tour adoptées A L'UNANIMITE DES VOTANTS (1 ABSTENTION d'Henri Couquet).

### **Acquisition de plusieurs parcelles**

Les élus ont tour à tour adopté A L'UNANIMITE plusieurs acquisitions de parcelles nécessaires à la réalisation de différents projets d'aménagement :

- La première concerne une parcelle cadastrée section MB en cours de numérotation, d'une superficie de 123 m<sup>2</sup> (issue de la division de la parcelle MB 0188), dont l'acquisition entre dans le cadre de la création d'une piste cyclable sur le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin. Après négociation, le propriétaire a accepté de céder sa parcelle à la Ville sur la base d'environ 150 euros/m<sup>2</sup>, soit environ 18 450 euros, la Commune s'engageant par ailleurs à prendre en charge l'abattage et l'évacuation de sept arbres compris dans le tracé, la fouille de la nouvelle clôture et les frais d'acte notarié et de géomètre.
- La seconde concerne une parcelle cadastrée KV, également en cours de numérotation, d'une contenance d'environ 49 m<sup>2</sup>, dont l'acquisition entre dans le cadre de l'aménagement, à l'emplacement réservé n°58, d'un giratoire sur le boulevard René Cassin, notamment pour réaliser les abords dudit carrefour avec un cheminement et des espaces verts. Après négociation avec les propriétaires, la Commune a la possibilité d'acquérir cette parcelle au prix total d'environ 9 800 euros (soit 200 euros/m<sup>2</sup>), en prenant également à sa charge le déplacement des panneaux publicitaires compris dans le tracé, le bornage de la parcelle et les frais d'acte notarié.
- La troisième et dernière acquisition concerne les parcelles cadastrées KZ 0219 et 0221 d'environ 162 m<sup>2</sup> et 61 m<sup>2</sup>, situées 24 avenue de Sète. La Commune a en effet développé un projet visant à réaliser un carrefour giratoire au croisement de l'avenue de Sète et du boulevard de Monaco, carrefour actuellement géré par des feux tricolores. Ce projet a reçu l'accord technique du Conseil Général, l'avenue de Sète ayant le statut de voie départementale (D 912). Après négociation, un accord a été trouvé permettant à la Commune d'acquérir ces deux parcelles contre le paiement d'un prix forfaitaire de 170 000 euros. L'accord prévoit également que la Ville prenne à sa charge le rétablissement du portail en fer, la conclusion de l'acte et son paiement avant le 1<sup>er</sup> mai 2012 ainsi que les frais d'acte notarié et de géomètre.

Lors de cette séance, les élus ont également adopté, mais cette fois A LA MAJORITE DES VOTANTS (1 CONTRE : Anne-Marie Garrigues), l'acquisition de la parcelle cadastrée section MK en cours de numérotation d'une contenance de 291 m<sup>2</sup>, rendue nécessaire dans le cadre du plan général d'alignement du chemin de Baluffe. Un accord a été obtenu avec le représentant de la SCI, jusqu'ici propriétaire de ladite parcelle, selon les modalités suivantes : report des droits à bâtir attachés à la parcelle MK sur la parcelle MK 0577, prise en charge des travaux de raccordement au réseau d'assainissement sur la partie relevant du domaine public, réalisation d'un aménagement destiné à limiter la vitesse des véhicules, prise en charge de la destruction et de la construction d'une clôture identique ou participer pour le même montant dans la construction d'une clôture maçonnée et mise en place de potelets afin sécuriser les accotements piétonniers. Les frais de notaire sont également à la charge de la Commune.

## Un champion de tennis de table à Agde

Belle initiative que celle du Département des Sports, qui s'est attaché les services d'un champion pour servir les jeunes de la Ville d'Agde durant la période allant de Noël jusqu'aux vacances de février. En effet, durant cette période, ils ont pu participer, tous les mercredis (de 14h à 17h) et jeudis (de 17h à 20h) en salle Jeunesse, à des initiations et des entraînements à la pratique du tennis de table avec Danny Dhondt, un ancien joueur 13 fois champion de France dans différentes catégories (en équipe ou en double) à l'époque de Jacques Secrétin. Plus d'une quarantaine de jeunes, issus de quartiers difficiles, ont ainsi pu échanger la balle, sur les conseils avisés de Danny.



L'animation a rassemblé de nombreux amateurs, que ce soit chez les garçons ou chez les filles. Agés de 10 à 25 ans, ces derniers étaient répartis en groupes de niveaux. Danny Dhondt, qui a été plus de 80 fois international français, a expliqué avec enthousiasme, que son but était "d'apprendre aux jeunes les règles de ce sport et de les aider à se perfectionner raquette en main". Mais pas seulement puisqu'avec l'aide des animateurs, il a aussi voulu leur "inculquer des valeurs de respect et développer les échanges et les relations entre eux".

Bien que Danny Dhondt soit parti, l'animation continue et attire de plus en plus de jeunes, désireux de taper la petite balle orange dans la joie et la bonne humeur.

> Plus d'informations au 04 67 94 65 64



## Un nouveau Directeur D'Orchestre à La maison Des Jeunes et De La Culture

Lorsque Joël Hannier a proposé ses services à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), beaucoup ont cru qu'il s'était trompé de porte ! Il faut dire que son parcours artistique a de quoi faire pâlir n'importe quel professeur de musique... Compositeur, arrangeur, orchestrateur, soliste mais aussi chef d'orchestre, rien ne manque en effet à sa carrière ! Pour autant, arrivé à l'âge de la retraite, Joël souhaitait pouvoir se consacrer à un travail différent et moins énergivore. Fraîche-

ment débarqué à Agde, c'est ainsi, qu'au hasard de rencontres, il a eu connaissance du "poste" vacant de la direction de la chorale "La Clé de Sol". Créée en 1990, celle-ci est restée 10 ans sous la baguette d'un homme qui laissa plus qu'une empreinte sonore dans l'enceinte de la MJC, le regretté José Cléris. Après un bref passage de Marie-Paule Galzy, les choristes, quelques peu orphelins, ne pouvaient pas rêver mieux pour un nouveau départ. Voici donc les membres de la chorale embarqués dans une nouvelle aventure musicale et humaine puisqu'il s'agit d'un redémarrage d'un genre nouveau pour la MJC puisque désormais, voix et instruments se retrouvent mêlés et guidés afin de former un ensemble vocal et instrumental baptisé par son directeur "Touiti" (tous ensemble).

Une soixantaine de passionnés, amateurs et professionnels, qui aiment se retrouver pour chanter ou jouer en toute simplicité et convivialité, voilà ce qui motive la troupe de Joël Hannier, lequel a dirigé une première fois sa troupe à l'église St-Sever le 12 mai. Avec une vingtaine de morceaux au programme, la formation a eu du travail en perspective mais elle manque toujours d'instruments à cordes ainsi que de jeunes choristes. Alors, si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la MJC au 04 67 94 69 10. Quant aux connaisseurs, ils pourront retrouver toute la biographie de Joël Hannier en ligne à l'adresse suivante : <http://joelhannier.com>



## Noces d'Or L'amour n'a pas d'âge...

Pour celles et ceux qui ne croient pas à l'amour qui dure, il suffisait d'être présent à la Salle des Fêtes d'Agde, vendredi 17 février, pour assister à la mise à l'honneur des couples agathois qui fêtent cette année leurs 45, 50, 55 et même 60 ans d'union ! Organisées chaque année de concert par les Pôles Âge d'Or et Social du Centre Communal d'Action Sociale, les "Noces d'Or" attirent de plus en plus de couples à en juger par le taux de fréquentation qui, cette année, a augmenté de 42 % ! Un chiffre rassurant pour les sceptiques ou les couples qui hésitent encore à se dire "oui".

Pour Agde, c'est en tout cas "une grande fierté que d'honorer aujourd'hui ces 39 couples" ainsi que l'a souligné Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général de l'Hérault. Tour à tour, et sur une musique choisie, nos amoureux ont reçu des mains d'Agnès Lambies, Adjointe au Maire en charge de l'Âge d'Or, de Sébastien Frey et d'une partie des administrateurs du CCAS, diplômes, trophées et compositions florales.

Des Noces de Vermeil aux Noces de Diamant, chacun des couples présents a eu son petit moment de gloire immortalisé par une photo souvenir. L'élue en charge du Pôle Âge d'Or a profité de ce moment pour mettre en lumière et remercier chaleureusement les nombreux bénévoles présents parmi les couples et "qui œuvrent tout au long de l'année dans différentes associations ou au sein des ateliers du Pôle Âge d'Or. Merci pour votre implication !".

L'après-midi s'est poursuivie par un goûter animé par la prestation de Christian Pochet, dessinateur sur sable puis un bal animé par Denis Pellegrini, bien connu du public présent.

La palme de l'union revient cette année à Minh et Marguerite Tràn qui se sont mariés à Paris le 30 octobre 1952. 60 ans de vie maritale, voilà qui laisse rêveur !

### > Noces de Vermeil (mariage célébré en 1967)

- Alain et Madeleine Kollisch • Francis et Rose Mouret
- Alain et Christiane Friquet • Joannes et Sylviane Ghironi
- Bernard et Josiane Lourdeaux • Michel et Danièle Serre
- Alain et Josette Pujol • Daniel et Danielle Desbuard
- Jean et Hélène Duru • Christian et Evelyne Pierre
- Franck et Marie Vinciguerra • Gérard et Josiane Monnet
- Jean et Chantal Truche • Jean-Christophe et Ginette Moussiégt

### > Noces d'Or (mariage célébré en 1962)

- André et Else Wald • Georges et Marinette Villemagne
- Jean-Marie et Annie Hamard • Marc et Mireille Rix
- André et Josette Henry • Michel et Josiane Traullé
- Pierre Rolande Guerrero • Christian et Janine Martinez
- Pierre et Josette Chapdaniel • Yves et Claudine Hulo
- Paul et Cosima Magro • Hubert et Thérèse Marchal

### > Noces d'Orchidée (mariage célébré en 1957)

- Jacques et Madeleine Douet • Gilbert et Irène Mercadal
- Marcel et Pierrette Manon • Daniel et Blanche Soulliaert

### > Noces de Diamant (mariage célébré en 1952)

- Gérard et Christiane Arnal • Lucien et Simone Mougénel
- André et Amparo Llorca • André et Rosalie Porquet
- Louis et Francine Béral • Paul et Carmen Franco
- André et Marthe Valon • Maurice et Joséphine Noygues
- Minh et Marguerite Tràn

## Tradition

### A qui la faute... si ce n'est au Pierrou ?

"Si j'ai des problèmes de mémoire, si j'ai perdu mes clefs ou si j'ai des poux dans la tête... C'est la faute du Pierrou, bien sûr ! Qu'on le juge et qu'on le brûle sur la place publique !" Après un défilé en Cœur de Ville, au cours duquel l'infâme bonhomme fut vilipendé comme il se doit, la sentence fut exécutée samedi 10 mars sur la Place de la République devant un public venu nombreux assister au jugement. Une fête traditionnelle organisée de main de maître par les bénévoles du Comité des Fêtes avec la participation de l'école occitane de La Calandreta, de l'atelier théâtre du CCAS et des Amis du Cheval Marin.



## PARCOURS DU CŒUR UNE BELLE ÉDITION 2012



Chaque année, à l'initiative de la Fédération Française de Cardiologie (FFC), se tient le Parcours du Cœur, événement national qui a pris place cette année à Agde samedi 31 mars dans le bois de la Tamarissière. Si le but est de récolter des fonds, il s'agit également d'insister sur des comportements à adopter pour avoir une bonne santé, que ce soit en termes d'alimentation ou de pratique sportive. Cette manifestation est en effet la plus grande opération

de prévention-santé organisée en France dans le but de faire reculer les maladies cardiovasculaires, ces dernières étant responsables de 147 000 décès par an. André Tobena, Adjoint au Maire chargé des Sports, avait répondu présent et a effectué le parcours en compagnie des autres participants. C'est donc une joyeuse troupe qui s'est élancée le long des 3, 6 ou 11 kilomètres proposés au choix, après avoir versé les droits d'inscription à la FFC.

### > Lancement des inscriptions pour la Fête des Associations

Cette année, la Fête des Associations se tiendra le samedi 15 septembre au château Laurens de 10h à 18h. Associations, pensez à renvoyer vos dossiers d'inscription ! Si vous ne l'avez pas reçu, merci de contacter la Mairie d'Agde au 04 67 94 61 67, Mme Molina ou au 04 67 94 63 08, Mme Arnaud





## Fusillade de la rue d'Isly

50 ans déjà...

### Souvenir

#### autour du 50<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Lundi 19 mars, devant le Monument aux Morts du cimetière d'Agde, s'est tenue la commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Une cérémonie qui a eu lieu en présence d'André Tobena, Adjoint au Maire, des porte-drapeaux, des associations patriotiques, et de la FNACA. Après la lecture de l'ordre du jour n°11 du 19 mars 1962 du Général Ailleret, commandant supérieur des forces françaises en Algérie, Rémi Rouquet, Vice-président de la FNACA d'Agde, a pris la parole, soulignant que "le 19 mars 1962, le cessez-le-feu, proclamé en Algérie, mettait fin à 10 années de guerre en Afrique du Nord. Après un quart de siècle de conflits meurtriers en Europe, en Asie et en Afrique, et pour la première fois, la France n'était plus en guerre. Cette journée particulière de notre Histoire de France résulte de l'accord politique conclu la veille, à Evian, entre la France et le FLN. En ce 50<sup>ème</sup> anniversaire, comme chaque année depuis 1963, nous rendons un hommage solennel à nos 30 000 frères d'armes, fidèles aux institutions républicaines et "Morts pour la France" en accomplissant leur devoir de citoyen. Quatre Agathois sont inscrits sur ce monument : Jean Cerutti, François Conesa, André Goupil et Jean-Paul Laporte. Et en ce 50<sup>ème</sup> anniversaire de la fin d'une

guerre qui a brisé notre prime jeunesse, nous voulons dire, aux jeunes générations, combien la Paix est un bien inestimable". La commémoration s'est terminée sur la Marseillaise, puis un vin d'honneur a été offert par la Municipalité.



Représentants des autorités civiles et militaires, familles de victimes, anciens combattants, élus de la ville... tous étaient présents en ce lundi 26 mars au cimetière d'Agde pour commémorer cette date marquante de la fusillade de la rue d'Isly, qui a eu lieu il y a un demi-siècle en Algérie. Aux côtés du Maire d'Agde Gilles D'Ettore en ce jour d'hommage, de nombreux élus, en particulier Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général, et Rémy Glomot, Conseiller Municipal en charge des Associations Patriotiques.

Après le dépôt de gerbes de fleurs au pied de la stèle des disparus de l'Afrique du Nord et d'Outre-Mer, le Président de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord et leurs sympathisants d'Agde et de sa Région, Robert Craba a, dans son discours, rappelé les traces qu'a laissées ce conflit dans les mémoires des Français d'Algérie, qui se sont retrouvés "désseparés face au choix de la "valise" ou du "cercueil", proposé par les terroristes du FLN depuis 1954. Choix qui devint vite une dramatique réalité car il y aura plus de victimes entre le 19 mars et juillet 1962, que pendant les huit ans de conflit. C'est après une semaine d'isolement, de contrôles et de perquisitions que la population d'Alger est invitée à se rassembler pacifiquement en cortège derrière le drapeau français. Mais, rue d'Isly, c'est le drame, la fusillade éclate provoquée par une unité du 4<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs, et pendant douze minutes, c'est le carnage : les ambulances sont prises pour cible, les blessés qui demandent du secours et qui implorent sont froidement achevés, des femmes et leurs enfants sont pourchassés et abattus. Douze interminables minutes de feu continu auront suffi pour provoquer officiellement plus de 80 morts et faire 200 blessés. Précision importante, en d'autres endroits de la ville d'Alger, et précisément au même moment, des civils européens étaient abattus sans sommation ni raison. Pour tous les Français, cette date est gravée en rouge dans leur mémoire et le pressentiment d'un guet-apens, restera toujours dans leur esprit".

Le Président de l'Amicale a enfin tenu à remercier Paul Alric, Président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, qui a déposé une plaque au pied du monument. Un monument qui a été rénové par les services Techniques de la Ville, lesquels ont été félicités pour le travail réalisé à partir de pierre de basalte.

"Cinquante années déjà", comme l'a souligné Gilles D'Ettore lors de son discours de clôture, en revenant lui aussi sur cette journée tragique du 26 mars, avant de terminer en profitant "de ce moment de recueillement pour témoigner également mon soutien aux familles des victimes des actes de terrorisme qui ont eu lieu récemment à Toulouse et à Montauban, et qui ont, tout comme vous, été éprouvées par un acte inqualifiable de barbarie". La cérémonie s'est achevée sur La Marseillaise, et l'espoir que chacun "cultivera encore longtemps la mémoire de ces années, sans haine et dans le respect de tous".

## Cérémonie anniversaire autour du Souvenir des Déportés

La cérémonie du Souvenir des Déportés a pris place en ce 29 avril devant la stèle commémorative située non loin du lieu où se trouvait l'entrée du Camp d'Agde. Autour du Maire Gilles D'Ettore étaient réunis pour l'occasion Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général, Rémy Glomot, Conseiller Municipal délégué aux Associations Patriotiques, Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants - section Agde, ainsi qu'une grande partie du Conseil Municipal, les représentants des associations patriotiques et les porte-drapeaux.

Après les traditionnels hommages et dépôts de gerbes au pied de la stèle, Pierre Connan a pris la parole afin de lire le message des Déportés, rédigé conjointement par six associations patriotiques nationales sur le thème principal de l'absolue nécessité du souvenir. *"Jamais, il n'a été aussi indispensable de rappeler notre passé concentrationnaire qui peut sembler lointain aux générations nouvelles parce que les enseignements que nous en tirons restent actuels à nos yeux. En ce 67<sup>ème</sup> anniversaire de notre libération, notre objectif commun doit être de faire vivre dans notre société l'histoire et la mémoire de phénomènes d'une dimension si considérable par leurs origines, leurs ressorts et leurs conséquences, qu'ils ne peuvent ni ne doivent plus jamais laisser les consciences au repos".*

Il a ensuite cédé la parole au Maire Gilles D'Ettore, qui est revenu sur cette période importante de notre histoire. *"Nous sommes nombreux aujourd'hui réunis pour nous souvenir de la barbarie nazie qui a été, nous le savons, le résultat d'une idéologie destructrice, et qui a conduit à l'extermination de nombreux êtres humains. En premier lieu des Juifs, mais aussi des résistants français, des handicapés, des Tziganes... bref tous ceux qui gênaient ce régime, qui n'avait rien à voir avec l'esprit de notre République. Aujourd'hui, nous*

*devons nous rappeler que les valeurs que nous défendons tous puisent aussi leur origine dans cette période douloureuse de notre histoire et dans ce qu'ont fait ces résistants, qui ont justement affronté cette barbarie, qui l'ont combattue et qui ont su l'emporter victorieusement. Les principes républicains qu'ils nous ont livrés, comme leurs pères avant eux, résident en trois mots : Liberté - liberté de penser, bien entendu, dans un cadre qui interdit le racisme et la xénophobie qui sont des délits -, Egalité - entre les hommes et les femmes face aux droits mais aussi aux devoirs - et puis Fraternité - entre les générations, envers les handicapés, envers tous ceux qui traversent des moments difficiles et quelles que soient les circonstances. Les déportés doivent rester dans la mémoire collective comme les symboles de ces valeurs pour lesquelles ils se sont battus et pour lesquelles nombre d'entre eux sont morts afin que nous puissions aujourd'hui dire à nos enfants que si nous sommes là, c'est grâce à eux et pour continuer à faire grandir ces valeurs que l'histoire nous a léguées, dans ce cadre républicain auquel nous sommes tant attachés".*



## Cinéma

### "Makrian", dernier clap à Agde !

Dimanche 15 avril, sur la plage de la Tamarissière, les badauds ont pu assister à une scène peu commune sur nos rivages : un débarquement de barbares ! Pas d'inquiétude toutefois, il s'agissait en réalité d'une reconstitution sur les chroniques barbares, dernière scène du film "Makrian", un héros Alaman en quête de liberté.

Pourquoi la Tamarissière ? Et bien tout simplement pour y retrouver les associations partenaires de l'Institut Historique Narbonnaise dont font partie "Embonne, le Reflet de l'Antiquité" (d'Agde), "Philocalie" (de Port la Nouvelle) et les "Limitis" (de Lyon). Ce film historique sera diffusé en 2013 à la télévision puis disponible en DVD.





## FISAC

### La démarche engagée s'est enrichie de nouveaux partenaires

Le 20 janvier dernier, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, Daniel Galy, président de la CCI de Béziers Saint-Pons et Claude Clavel, président du Groupement des Professionnels de la Commune d'Agde (GPCA) s'étaient réunis afin de signer une convention de partenariat visant à obtenir des fonds FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) dans le but de revitaliser le centre-ville agathois. Financé par l'Etat, le FISAC tend en effet à apporter des subventions et des aides directes aux commerces de détail, artisans et services à la personne pour, par exemple, la rénovation des façades, à financer des travaux réalisés dans l'intérêt des professionnels sur le territoire préalablement défini ou encore à soutenir l'animation commerciale.

La Ville d'Agde travaille donc sur ce dossier en partenariat avec la CCI mais également avec le GPCA et l'Association des commerçants du Cœur de Ville. Signe de la mobilisation de tous les partenaires pour cette action, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ont rejoint le projet. C'est ainsi que, le 17 avril, Gilles D'Ettore, Daniel Galy, Claude Clavel, mais également Alexandre Dreuille, président de l'Association des commerçants d'Agde, Gérard Millat, Vice président de la CAHM en charge de l'Economie et Annie Alaver, Membre élue de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, représentant Claude Lopez, le président de la CMA, se sont retrouvés à l'Hôtel de Ville Mirabel, afin de signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre de cette opération. Après quatre mois d'instruction, et grâce à la mobilisation des services municipaux ainsi qu'à l'aide de la CCI, le dossier de demande de fonds FISAC a pu être remis aux services de l'Etat. Ceux-ci vont étudier la recevabilité du programme d'actions ainsi élaboré et son financement.



## Une nouvelle piste pour le modélisme agathois

*Qui ne s'est pas essayé aux voitures radiocommandées dans sa jeunesse ? Et qui ne se rappelle pas de ces instants avec une pointe de nostalgie ? Si pour beaucoup, ce temps-là est révolu, certaines personnes, en grandissant, gardent en elles cette passion et voient les choses en grand. C'est le crédo du club de modélisme agathois, créé en 2004, et qui ne cesse de grandir.*

*Au sein de cette dynamique association, on trouve en effet des pilotes, qui dirigent des voitures réduites aux modèles 1/8 et qui peuvent atteindre les 80 km/h en ligne droite ! Pour s'exprimer pleinement, ces amoureux de la mécanique et de pilotage de voitures radiocommandées avaient besoin d'un terrain de jeu. C'est désormais chose faite, avec un circuit tout terrain de 275 mètres situé sur la route de la Tamarissière, et qui comprend des virages en épingle mais aussi de nombreuses bosses, histoire de corser le parcours. Cette piste a été officiellement inaugurée le 21 avril, en présence du Maire Gilles D'Ettore, d'André Tobena, Adjoint aux Sports, ainsi que des Conseillers Municipaux Rémy Glomot et Gaby Ruiz, respectivement chargés des Associations Patriotiques et des Animations et Festivités. Le Maire Gilles D'Ettore a tenu à "féliciter le modélisme agathois, une association de passionnés et de bénévoles qui méritait d'avoir une telle piste pour s'exprimer. Ce parcours vous permettra d'organiser des compétitions de grande envergure, et sachez que la Ville d'Agde vous soutiendra dans vos initiatives". Sans attendre, le lendemain, une première compétition réunissait plus de 50 participants venus de toute la France et qui ont, à leur manière, inauguré ce parcours avec leurs bolides. Alors, avec le modélisme agathois, c'est en voiture (miniature), Simone !*





## Saison Culturelle

### Le séduisant Dom Juan sur la scène du Palais des Congrès

Vendredi 16 mars, les planches du Palais des Congrès du Cap d'Agde ont accueilli la Compagnie Clémence Théâtre dans une interprétation du "Dom Juan" de Molière. Si le matin même une représentation avait eu lieu à destination des scolaires, en soirée, c'est un public adulte qui est venu découvrir l'adaptation et la mise en scène de Dominique Ferrier. Dom Juan est une pièce qui compte de multiples interprétations. Celle qui a été présentée dans le cadre de cette Saison Culturelle a proposé au public un souffle nouveau.

En effet, tout en restant fidèle sur le fond, la forme en était résolument contemporaine et moderne tant dans le jeu des comédiens que dans le traitement du texte mais également dans le décor composé de plusieurs malles de voyage toutes de la même forme et de la même couleur et dont la disposition évoluait, marquant ainsi à chaque fois un nouvel acte. Une pièce surprenante certes, mais qui a su brillamment revisiter un texte classique, ce qui n'a pas manqué de séduire le public.

### "Des souris et des hommes" une belle histoire d'amitié

Bouleversant, émouvant, magnifiquement interprété, voilà quelques mots qui pourraient résumer le ressenti des spectateurs à l'issue de la pièce de théâtre proposée vendredi 30 mars au Palais des Congrès du Cap d'Agde. Ce soir-là, la scène de la salle Saint-Saëns a accueilli le chef d'œuvre de John Steinbeck "Des Souris et des hommes", mis en scène par Jean-Philippe Evariste et Philippe Ivancic.

Une mise en scène simple, dans un décor sobre qui met en avant les protagonistes de l'histoire avec une mise en lumière particulière sur Georges et Lennie, les personnages principaux du livre, lesquels ont emporté durant deux heures le public dans leur histoire d'amitié à la fois belle et tragique : celle de deux amis en quête du rêve américain dans les États-Unis du début des années trente.

Sur scène, les dix comédiens sont divins. Quant à Jacques Herlin, il est particulièrement émouvant dans le rôle du vieux Candy. Tous servent à merveille cette pièce et ce texte, certes simple mais difficile et bouleversant dans ce qu'il transmet tant au niveau de l'histoire qu'au niveau des sentiments. Dans la salle, l'émotion s'est fait sentir et le public, captivé, n'a pas hésité à ovationner la troupe sous de fervents applaudissements.



## Emploi La preuve par trois !

Les mois de mars et d'avril ont été riches en rendez-vous pour les demandeurs d'emploi puisque se sont tenues tour à tour la 20<sup>ème</sup> édition du Forum pour l'emploi, l'opération Facenergie Sport - une première sur Agde - et la 2<sup>ème</sup> édition du Forum des Emplois et des Métiers de l'Aide à la Personne.

Le premier de ces trois rendez-vous a eu lieu le 23 mars au Palais des Congrès du Cap d'Agde. Entre deux et trois milles personnes sont venues y proposer leur service aux 90 entreprises présentes, avec à la clef plus de 850 offres à pourvoir dans les métiers de la restauration, de l'hôtellerie, de la vente, de l'animation, des loisirs, de la grande distribution... Pour le Maire Gilles D'Ettore, "c'est le rendez-vous incontournable qui signe le début de la saison touristique en Languedoc-Roussillon". Pour Brigitte Doré, la nouvelle directrice de l'Agence d'Agde, "c'est une opportunité pour les candidats de proposer en direct leurs compétences sans aucun filtrage". Cette année, le Forum a été marqué par une nouveauté : un "job dating" sur rendez-vous, qui a concerné 8 entreprises et 40 demandeurs d'emploi présélectionnés selon leurs profils par Pôle Emploi. Pour ne citer qu'un exemple, une enseigne de fast food a recruté à l'issue de cet entretien 5 candidats...

Changement de terrain pour les séances d'entretien d'embauche le 26 avril, avec Facenergie Sport. En effet, elles ne se sont pas déroulées comme d'usage uniquement autour d'une table mais aussi et surtout autour du ballon ovale, sur la pelouse du stade Michel Millet. Une première pour Agde, organisée en partenariat avec l'Espace Jeune Agathois. Un grand nombre de partenaires et

d'entreprises locales s'étaient mobilisés pour cet après-midi sportif et convivial comme Intermarché ou encore Lyonnaise des Eaux, e-mediatty.com. Sport, jeunesse et emploi, des mots qui sonnent aux oreilles des élus de la Ville présents ce jour-là comme André Tobena, Adjoint au Maire délégué aux Sports, Marie-Hélène Mattia ou encore Jean-Luc Chaillou, respectivement

Conseillers

que mène la Ville d'Agde en faveur des jeunes.

Le dernier de ces trois rendez-vous s'est tenu le 24 avril au Palais des Congrès du Cap d'Agde. Il s'agit du Forum des Emplois et des Métiers de l'Aide à la Personne organisé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à l'initiative de son Service Emploi Formation Intercommunal (SEFI) et de la Maison du Travail Saisonnier (MTS) du secteur. Son but : mutualiser les offres et les demandes en un seul lieu, et sur un créneau, porteur, qui est celui du service

à la personne. Ainsi, c'est en étroite collaboration avec un collectif constitué de professionnels du domaine qu'ont été définis les principaux axes de ce Forum, comme le choix de la date qui a été volontairement arrêtée cette année après le Forum des emplois saisonniers. Pour les organisateurs, cette deuxième édition a été plutôt bonne au vu du succès d'audience rencontré et des contrats signés pour certains, dans la foulée de l'entretien. Si certains ont donc commencé le mois de mai avec un nouveau job, d'autres sont partis de ce Forum avec une idée plus précise du cursus scolaire qu'ils voulaient suivre. D'autres enfin se réjouissent de

posséder désormais plusieurs curriculum vitae de personnes très compétentes pour leurs postes à pourvoir. Un cercle vertueux, dans un secteur porteur, qui, décidément, ne connaît pas la crise !



Municipaux en charge de l'Insertion Professionnelle et de la Jeunesse. Venus tout au long de l'après-midi pour encourager et soutenir les participants, les élus n'ont pas hésité, en clôture de journée, à plébisciter les valeurs que véhicule ce type d'événement, lequel s'ancre parfaitement dans la politique

## La reine de l'année s'appelle Nasthasya Assié

Comme pour l'élection de Miss France, le Comité des Fêtes d'Agde avait préparé une soirée de gala pour élire l'Agathoise de l'année, en ce samedi 28 avril. Celle dont le règne annuel sera synonyme de représentativité de la ville et qui, comme sa consœur Miss France, ira de représentation officielle en défilé afin de marquer la féminité de la ville de la "Belle Agathoise".

La soirée était organisée autour de plusieurs passages dans différentes tenues des 16 prétendantes, passages ponctués de numéros de danse, de numéros visuels ou encore d'un défilé de mode et surtout de la présence de Florian Giustiniani, le participant local au concours X-Factor, venu offrir à un public fanatique un tour de chant avec la qualité que la France entière lui connaît désormais. Un plateau parfait pour une soirée parfaite qui montre le travail d'organisation qui a été effectué durant plus d'un mois par le Comité avec la complicité appuyée des anciennes miss d'Agde, lesquelles ont donné un grand coup de jeune à cette manifestation tout en restant dans le classicisme nécessaire à ce genre de manifestation. C'est donc en compagnie du Maire Gilles D'Ettore, que Philippe Erill, Président du Comité des Fêtes d'Agde, a annoncé le résultat au terme de trois heures de suspens. L'occasion pour le Maire d'Agde de "saluer le courage de ces demoiselles" et de "remercier leurs parents qui se trouvent dans la salle ainsi que tous ceux qui sont venus les soutenir. C'est une grande fierté pour notre ville de voir concourir toutes ces jeunes filles qui sont non seulement ravissantes mais qui ont également la tête sur les épaules. Je souhaitais également remercier tous les bénévoles qui ont travaillé à cette soirée et qui ont participé à son succès".

Cette année, c'est donc Myriam Bouchark, tout juste 15 ans, qui est devenue 2<sup>ème</sup> Dauphine, derrière Maryne Bisson, 15 ans également, couronnée 1<sup>ère</sup> Dauphine. Quant au titre de Miss 2012, il a été décerné à Nasthasya Assié, qui fêtera en juin ses 16 ans et qui est actuellement en classe de seconde au lycée Loubatières. Cette passionnée de musique, danse et photographie, qui se destine aux métiers de l'hôtellerie ou de la restauration, représentera donc la Ville d'Agde durant toute une année.



## Santé

### La Maison du Temps Libre du Cap s'équipe d'un défibrillateur grâce à la générosité du Lion's Club

Vendredi 4 mai, il y avait foule à la Maison du Temps Libre du Cap d'Agde. En effet, les familiers du lieu s'étaient réunis autour du Maire Gilles D'Ettore et de ses Adjointes Yvonne Keller et Agnès Lambiès, respectivement en charge de la Solidarité Communale et du Pôle Âge d'Or afin de réceptionner un défibrillateur. Un appareil précieux s'il en est puisqu'il permet de sauver des vies et qui a été offert par les bénévoles de l'association du Lion's Club du Cap d'Agde.

Comme l'a souligné Gilles D'Ettore, après avoir remercié Marie-France Gendarme, Présidente de l'association de son geste, "la santé et le bien-être des Agathois font partie de nos grandes préoccupations. Notre Archipel s'est progressivement doté d'équipements de santé : un Centre de Soins Polyvalent, mais également un Centre de dialyse et un Scanner et aujourd'hui d'établissements médicalisés avec l'ouverture progressive de trois maisons de retraite. L'installation de défibrillateurs dans les principaux lieux publics participe de cette politique et je vous remercie d'y contribuer par le biais de ce don".

Pour contacter le Lion's Club par mail :  
[lionsclub-capdagde@sfr.fr](mailto:lionsclub-capdagde@sfr.fr)

# à ne pas manquer

## Son et lumière théâtralisé "Agde terre d'escalles"

**Jeudi 9, 16, 23 et 30 août  
à 22h00**

Spectacle gratuit  
dans le cadre des Estiv'Agde  
**Scène flottante, Cœur de Ville,  
Agde**

## Nuit du Flamenco

**Samedi 4 août à 21h30**  
Avec Ricao et Gipsy Soy  
**Place Jean Jaurès  
et Place du Jeu de Ballon, Agde**

## Gérald de Palmas

**Mardi 7 août à 21h00**  
Concert gratuit  
dans le cadre des Estiv'Agde  
**Scène flottante, Cœur de Ville,  
Agde**

## Nuit de la Guitare

**Samedi 11 août à 18h00**  
Avec une exposition de guitares  
chez Bartoch Music suivie, dès 21h30,  
par les concerts de Gno et Christophe  
Godin (rock) et de Jean-Marc Floury  
(jazz/blues)  
**Place Jean Jaurès  
et Place de la Marine, Agde**

## Dick Rivers

**Mardi 14 août à 21h00**  
Concert gratuit  
dans le cadre des Estiv'Agde  
**Scène flottante, Cœur de Ville,  
Agde**

## Nuit du Blues

**Samedi 18 août à 21h30**  
Avec Brittany Blues Band  
et Hobo Blues  
**Place Jean Jaurès, Agde**

**Plus d'événements  
et d'infos sur le site  
de la ville :  
[www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr)  
et sur la page Facebook  
Ville d'Agde**

## Gilbert Montagné

**Mardi 21 août à 21h00**  
Concert gratuit  
dans le cadre des Estiv'Agde  
**Scène flottante,  
Cœur de Ville, Agde**

## Nuit du Tango

**Samedi 25 août à 19h00**  
Avec une initiation au tango  
par l'association INTI suivie  
de Bal Tango (Milonga)  
**Place Jean Jaurès, Agde**

## Festival

### "Les Arts sur les Quais"

**Du 31 août au 2 septembre**  
Au programme : un défi de rames proposé  
par le Comité des Fêtes d'Agde, une exposition  
de peintures, sculptures et produits du terroir  
ainsi qu'un marché aux fleurs et pour finir,  
deux concerts, le premier à l'ambiance musette  
avec André Salvador et le second aux accents  
jazzy avec Swing Home  
**Quai Alexandre Dreuille  
et Place de la Marine, Agde**

# état CIVIL

### NAISSANCES

BENAMAR Chahinaze – CHASLINE Léa – SCHEIDEL Kévan – GILLES Romane – GUIDARINI Louis – ESCAMEZ Josian – MARIN Léatitia – GILLES JALLIARD Amadéo – LABORDE Eden – FERLA Tom – D'ISANTO Fabio – MONSIRMEN Kyana – DRAME Ladji – BEN JEMAA Mayssam – GARCIA Liciana – OICHOU Anis – CRAMAIL Ambre – GARCIA Kellya – DELCROIX Talia – BONNET Xuan – ERILL Tibo – NICOLAS Enzo – PEPIN Amanda – LE VELY Amory – BOTTACCI Mike – CARO Tommy – CLAVEL GINTING Dario – BOUKERDENNA Loukmane – GOZE Cléa – BOUDOUNET Benjamin – ORSSAUD Paul-Arthur – BOUKROUNA Célia – CHEN LANGLAIT Kéjia – VAIRET Evan – TRINQUART Améline – ISIDRO Keelan – PASTOR BESSONNE Artémis – GHAFFAR Aymane – BABY Lorenzo – DAMIEN Ethan – CURT Paolo – EL HARIMI Ben-Youness – BERTIN BAUME Delinda – SACCO MALIC Mila – LETOT Amaryllis – RICHARD Ninon – SIRJEAN Amélia – PALUNCO Léo – FERRE Kyam – MOULIER Jules – BLANCAS PATRACH Klayana – RATAJCZAK Emy – PASSAGEM Flavio – HUYNH Ulysse – MELOUANE Farid – FOURCHON Janisse – KOLMAYER Loliséa – GOUDOULY Marius – BERENGUER Lenny – CIFAI Ezio – PATRAC Keven – DENOJAN Nils – BRUREAU PINET Mathis – MARTINEZ Méline – COINCE Louka – RAPHANEL Nina – D'ISSERNIO Gabin – CEBE Romane – THERON Charles – ARNAUD Emy – ESCALES Jenna – DAVRIL COPPOLA Jilliane – VERNHET Maëly – LOTTITO Matteo – BORNE Gabin – SOULAÏROL Alizée – DESSEIGNET Sasha – DESSEIGNET Jules – HAMMOU Nael – MADANI Ferdaous – CATHERINE Lena – PIOT Léna – COPPINI Maxence – AACHI Sarah – GRASSO Kenzo – PEREYRA JOVER Olivia – De BARRY Victor – KOUHI Youssra – MEFFERT Kevyn – BERT Lilly – EL MANSSOURI Redouane – SOLLE Liam – JOURFIER DETRAZ Anthony – SERRA Hugo – SOUSTELLE Maéna – TURANO Romy – DANDOY Augustin – JULIAN Lilou – LEGRAS Kymmie – ACHOURI Maelys – BASTIDE D'IZARD Eléonore – MERLIER BLANCAS Juliana

### MARIAGES

QUINTANA-BALDUZ Xavier et SENEGAS Harmonie – RAJOHNSON Stéphane et HUNTZINGER Jessica – BOTTONI Romain et VERMANDE Emma – ALIX Alain et RIGAUT Jessica – DANY Tony et FERRARO Sandy – AGGAB Ali et MUNIER Rachel – GAOUZI Rachid et MSAYAH Leila – OLLAGNON Guillaume et GARNHAM Dawn – MELAS Stéphane et LABRUNE Marjorie – BOSSEBOEUF Pascal et PROVIN Sonia – JABET Didier et BRINGUES Martine – CHAPUIS Julien et MALANDRIN Noémie – AUDOUY Philippe et MOSCONI Hélène – PRENEL Christophe et MICHEL Nathalie – ROMERO Albert et MEKHALDI Madina – RODRIGUES Christophe et TOMAS Angélique – GOMEZ Jean-Philippe et CASTANIER Marlène – TANDJAOUI Medjid et TALLA Bouchra – ROMESTAND Benoît et LECLAIRE Laure – MARCO Floris et BRADLEY Katie – DEMONCEAUX Benjamin et CHARTIER Carole – RODRIGUEZ Daniel et GRAPIN Annie – AFFRE Johann et YELLEC Mélanie – D'ISANTO Geoffroy-Thibault et ABONNEL Delphine – RODRIGUEZ Mikhaël et GIL Audrey – CARIOU Jean-Yves et GIMENO Jacqueline

### DECES

CICCI Remo, 82 ans – PHELPEAU Bernard, 80 ans – PEREZ Pierre, 81 ans – TERRASSE André, 92 ans – THOMAS Louis, 91 ans – RICHET Maryline, 51 ans – SIMONIAN Henri, 64 ans – ADAM Lucienne veuve HUBBARD, 102 ans – DAMERON Simone veuve OBLEKOWSKI, 77 ans – INFUSO Salvatore, 72 ans – MIGNOT Alain, 57 ans – GENCO Armand, 72 ans – VILLENEUVE Marie, 98 ans – GIORDANO Emile, 80 ans – BRUMARD Marceau, 95 ans – BOCES Philippe, 37 ans – SALEMMES Laure veuve LACAZIN, 80 ans – LLORET Robert, 84 ans – DROUET Jean-Pierre, 73 ans – SALUSTIANO Josette épouse SENEGAS, 66 ans – ROUQUETTE Antoinette veuve PLAUZOLLES, 90 ans – JALADE Marie, 90 ans – BOUDJERIOU Boulaïd, 83 ans – OLIVA Hélène veuve MEUNIER, 63 ans – SWYNGDAUW Thérèse veuve DAHLMANN, 73 ans – PINOTTI Henri, 82 ans – DUCLOS Jean, 76 ans – BROUZET Marie épouse ASTIER, 73 ans – PALMIER Geneviève veuve MARCON, 93 ans – GUIBAUD Gilberte veuve SAURA, 86 ans – LENZI Giordano, 81 ans – MIRALLES Sauveur, 80 ans – PARRA Joseph, 83 ans – MULLER René, 77 ans – RABAUD Yvette épouse PAUTRAT, 80 ans – GERBAUD Marcelle veuve ALLONCLE, 90 ans – HEINZELMANN Jacqueline veuve BOUFFARD, 87 ans – MATRAY Gérard, 63 ans – AGIER Suzanne, 95 ans – BRUNET Lou, 3 mois – BOSC Arlette, 91 ans – COLLET Yvette, 87 ans – BILLARD Claude, 45 ans – DANIS Roger, 84 ans – DURAND Andrée veuve POUJOL, 91 ans – TISON Claude, 91 ans – VILLENEUVE Josette veuve SUC, 80 ans – CASTAN Nadine, 51 ans – AZEMA Gérard, 57 ans – CHAUMONT Yvon, 78 ans – GERDERES Christiane épouse ORIANNE, 64 ans – QUEFFLEEC Madeleine veuve TOURREAU, 83 ans – MAYOR Jean, 41 ans – REYNES Francis 83 ans – PETURY Bernard, 74 ans – ASSENET Jean-Marie, 69 ans – EXBRAYAT Henri, 78 ans – SORLI Yvan, 74 ans – RENAULT Marie veuve GOSSET, 90 ans – D'ITTELE Marie veuve BACHE, 77 ans – JAN Robert, 84 ans – ROUQUETTE Gabriel, 87 ans – LASSALLE Albert, 92 ans – BRIU Maurice, 92 ans – GAILLARD Louise veuve LABATUT, 99 ans – PLAULT Murielle, 39 ans – VION Robert, 69 ans – NAVARRO Jacques, 81 ans – BOUVARD Louis – FAVEN Yvette, 83 ans – CHAILAN Alain, 76 ans – DALZON Marc, 53 ans – AUBERT Maryse veuve DUVEAU, 59 ans – BRAGER Roger, 86 ans – MAYER Jack, 42 ans – MENDOUSSE Geneviève veuve BRAULT, 84 ans – FRECON Jean, 69 ans – PRESSE Jim, 71 ans – VALLIERE Alain, 68 ans – LAMENDIN William, 44 ans

Les jeudis à 22h du 26 juillet au 30 août

Son et Lumière Théâtralisé  
**AGDE**  
TERRE D'ESCALES

**agde**  
Archipel de vie

Plan d'Eau de la Cathédrale - Agde  
Mise en scène : Olivier Cabassut